GUIDE
des bonnes pratiques pour le patrimoine bâti et paysager portneuvois

Portneuf

Entente de développement culturel

MRC de PORTNEUF

Québec

TERRITOIRE

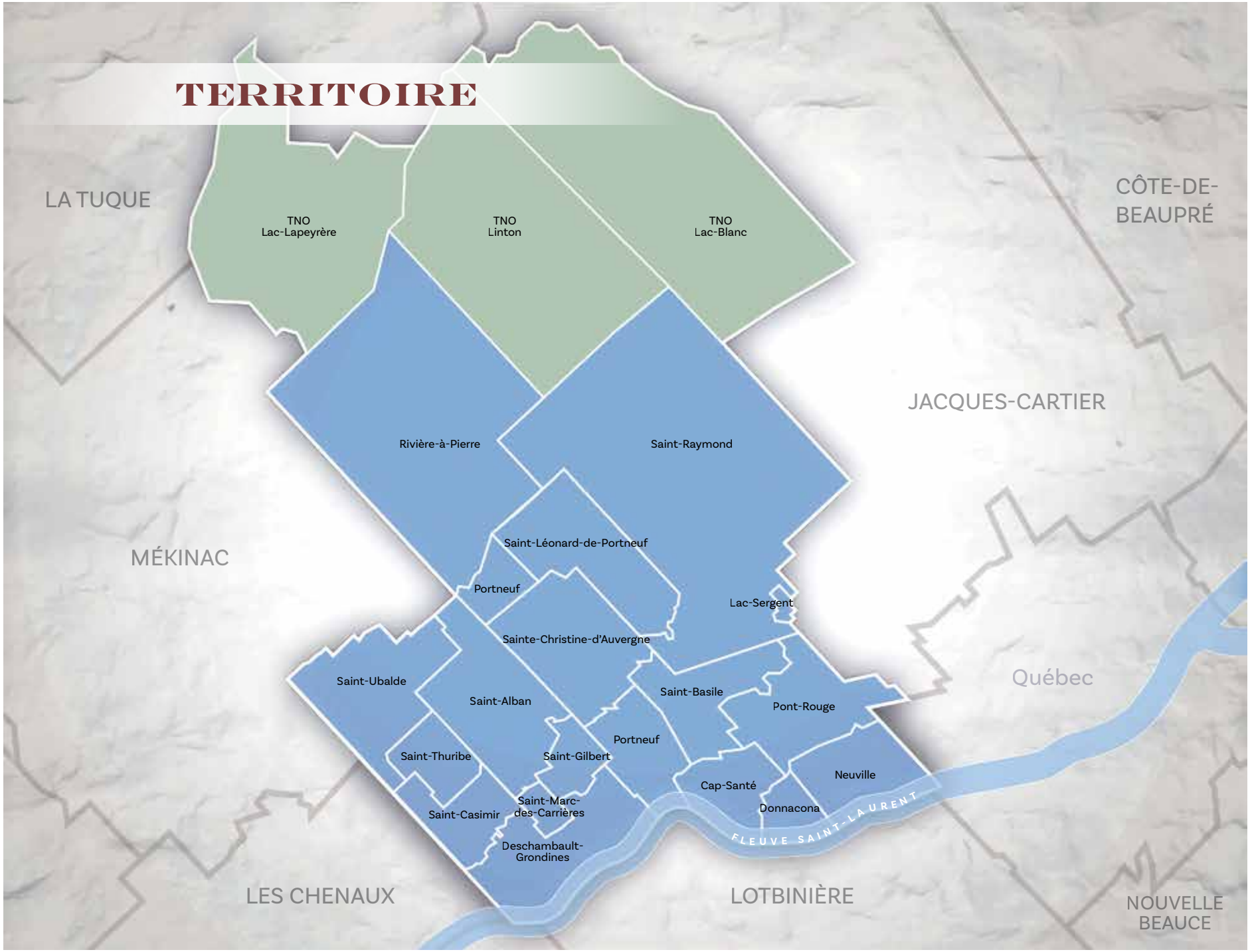
LA TUQUE
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
TNO Lac-Lapeyrère
TNO Linton
TNO Lac-Blanc
JACQUES-CARTIER
Rivière-à-Pierre
Saint-Raymond
MÉKINAC
Saint-Léonard-de-Portneuf
Portneuf
Lac-Sergent
Sainte-Christine-d'Auvergne
Québec
Saint-Ubalde
Saint-Alban
Saint-Basile
Pont-Rouge
Portneuf
Saint-Thuribe
Saint-Gilbert
Neuville
Cap-Santé
Saint-Marc-des-Carrières
Donnacona
Saint-Casimir
FLEUVE SAINT-LAURENT
Deschambault-Grondines
LES CHENAUX
LOTBINIÈRE
NOUVELLE BEAUCE

Portneuf

GUIDE
des bonnes pratiques
pour le patrimoine bâti
et paysager portneuvois

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 2

Les principaux courants architecturaux 3

Les grands principes d'intervention 21

Les paysages portneuvois 25

Les composantes architecturales 33

- La volumétrie 34
- Les revêtements extérieurs 38
- Les ouvertures 49
- Les éléments en saillie 56
- L'ornementation et la couleur 61
- Les devantures commerciales et l'affichage 68
- Les aménagements extérieurs et les bâtiments secondaires 72
- Les bâtiments agricoles 76

Les étapes d'une rénovation patrimoniale 83

Les annexes 87

- Les ressources disponibles 88
- Glossaire architectural 90

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la MRC de Portneuf participe, de concert avec les propriétaires, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti situé sur son territoire. Elle a notamment fait produire un inventaire de près d'un millier de bâtiments d'intérêt patrimonial et une étude de caractérisation des paysages. Ces efforts visent à améliorer les milieux de vie, à rendre la région plus attrayante, à préserver des témoins éloquents de l'histoire que l'on veut transmettre aux générations futures ainsi qu'à renforcer son identité culturelle et l'attachement qu'on lui voue. Ce guide d'intervention est un outil de plus pour promouvoir et mettre en valeur le territoire portneuvois.

Le présent document contient des conseils et des suggestions destinés à tout propriétaire désirant réaliser des travaux sur sa demeure. Il s'adresse autant aux propriétaires de résidences richement ornées qu'à ceux de maisons plus modestes, qu'elles soient bien préservées ou non, qu'elles soient situées en milieu rural ou villageois. Ce guide a pour but de démystifier la rénovation et la restauration patrimoniales et de sensibiliser les propriétaires au potentiel de leur bâtiment. En guidant ceux-ci dans leur démarche, il vise à démontrer qu'un projet de rénovation peut se faire en toute simplicité pour améliorer de façon appréciable l'apparence d'un bâtiment. Concrètement, ce document s'attarde à l'importance de l'entretien d'un bâtiment, à la rentabilité d'une intervention bien menée, aux éléments à privilégier pour obtenir un maximum d'effets et à l'intérêt de bien planifier ses travaux de mise en valeur.

Le guide est divisé en plusieurs chapitres. On présente d'abord les principaux courants architecturaux que l'on retrouve dans la MRC de Portneuf, suivis de grands principes d'intervention. Quelques notions faisant référence aux paysages sont ensuite abordées. Puis les différentes composantes architecturales sont décortiquées à tour de rôle : la volumétrie, les revêtements extérieurs, les ouvertures, les éléments en saillie, l'ornementation et la couleur, les devantures commerciales et l'affichage, l'aménagement paysager et les bâtiments secondaires ainsi que les bâtiments agricoles. Pour chacune de ces composantes, le guide présente les caractéristiques, les principes à respecter, les modèles dont on devrait s'inspirer ainsi que les matériaux de remplacement à privilégier et ceux à proscrire. Un chapitre présente ensuite les étapes à suivre pour réussir un projet. Enfin, des annexes font état des ressources disponibles et d'un glossaire définissant certains termes d'architecture (en caractères soulignés) utilisés dans le guide. Le tout est largement illustré de croquis et de photographies.

LES PRINCIPAUX COURANTS ARCHITECTURAUX

Un courant architectural, aussi appelé style, se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont surtout reconnaissables par la volumétrie générale de l'édifice, par la forme du toit témoignant de l'évolution des techniques de construction ainsi que par le type d'ornements et de saillies issus de diverses tendances architecturales. La plupart des bâtiments résidentiels anciens, malgré les modifications qu'ils ont subies, peuvent être classifiés parmi les courants architecturaux québécois présentés dans les pages suivantes, ou du moins s'y apparenter. Notons également que l'architecture portneuvoise est métissée et qu'il existe peu d'exemples « purs » de chacun des courants. On parle plutôt ici d'influences stylistiques ou de certains éléments empruntés à un courant donné. La fin de cette section du guide regroupe également, selon leur fonction, quelques bâtiments autres que résidentiels.

Maison coloniale française

(17e - 18e SIÈCLES)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de logis rectangulaire situé près du sol, fondations peu profondes en pierre (quasi-absence de cave), présence occasionnelle d'un volume annexe derrière
- Toiture raide, à deux versants droits (ou à croupe) et sans larmiers, généralement recouverte de bardeau de cèdre
- Carré trapu en pierre à moellons grossièrement équarrie ou en bois pièce sur pièce, parfois recouvert de crépi ou de planches verticales à l'extérieur, légère inclinaison des murs extérieurs
- Composition asymétrique de la façade
- Cheminées massives en pierre
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à battants à petits carreaux, volets fonctionnels, pas de lucarnes ou alors peu, souvent ajoutées après la construction
- Peu d'ornementation à part les encadrements des ouvertures

Deschambault

Neuville

Portneuf

Deschambault

Cap-Santé

Architecture néoclassique anglaise

(1800-1850)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de logis rectangulaire bien dégagé du sol, parfois à deux étages
- Toiture à deux versants droits, parfois à quatre versants, à la pente plus ou moins prononcée, avec d'importants larmiers qui s'avancent au-delà des murs
- Construction en pierre, de taille ou à moellons, avec murs parfois revêtus de crépi
- Ordonnance, symétrie et sobriété dans les compositions
- Présence d'une galerie longeant la façade avant
- Fenêtres à guillotine ou à battants à grands carreaux, lucarnes à croupe ou à pignon
- Ornements classiques en bois sculpté composés de frontons, de portails élaborés, de larges chambranles et de boiseries décoratives sur les galeries

Neuville

Deschambault

Deschambault

Cap-Santé

Deschambault

Maison québécoise d'inspiration néoclassique

(1830-1900)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de logis rectangulaire d'un étage et demi, peu exhaussé du sol
- Toit à deux versants aux larmiers retroussés (dont la base est légèrement recourbée) recouvert de bardeau de cèdre ou de tôle traditionnelle
- Carré en bois pièce sur pièce, parfois en brique, revêtu d'un parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou d'un autre matériau léger (tôle embossée, papier brique, amiante-ciment)
- Composition symétrique de la façade qui dénote une influence néoclassique
- Galerie aménagée en façade couverte d'un larmier ou d'un auvent indépendant du toit; présence fréquente d'une cuisine d'été sur le côté ou derrière
- Ouvertures : fenêtres à battants à grands carreaux, portes en bois, lucarnes à croupe, à pignon ou à fronton
- Ornementation sobre : chambranles autour des ouvertures, planches cornières, retours de corniche, boiseries sur la galerie

Saint-Casimir

Saint-Thuribe

Saint-Basile

Portneuf

Cap-Santé

Maison à mansarde d'influence Second Empire

(1870-1920)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de logis rectangulaire ou carré à deux étages, légèrement exhaussé du sol
- Toiture brisée, à la Mansart, à deux ou quatre versants (eaux), composée d'un terrasson (partie supérieure presque à plat) et d'un brisis (partie inférieure très abrupte et recourbée), revêtement en tôle traditionnelle
- Charpente en madriers de bois recouverte de brique ou d'un parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou d'un autre matériau léger (tôle embossée, papier brique, amiante-ciment, crépi)
- Composition symétrique de la façade
- Galerie couverte d'un auvent en façade qui se prolonge parfois sur les côtés; volume annexe à l'arrière
- Ouvertures : fenêtres à battants à grands carreaux ou à guillotine, portes en bois, lucarnes à pignon dans le brisis
- Ornementation plus ou moins sobre : chambranles, planches cornières, corniche sous le brisis, boiseries ornant les lucarnes et la galerie

Saint-Thuribe

Deschambault

Pont-Rouge

Saint-Gilbert

Sainte-Christine-d'Auvergne

Éclectisme victorien

(1870-1920)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Corps de bâtiment articulé, au plan asymétrique, avec de nombreuses saillies et avancées
- Toiture irrégulière, parfois à demi-croupe, dotée de pignons ou de tourelles, revêtue de tôle traditionnelle
- Revêtement des murs en brique ou en bois avec amalgame de plusieurs matériaux et couleurs (insertions de pierre, de crépi ou de bois)
- Présence de galeries et de balcons couverts et ornementés, souvent sur plus d'une façade
- Variété des types d'ouvertures sur un même bâtiment, présence de fenêtres en baie (*bow-window*) et de lucarnes aux formes diverses
- Ornements variés empruntés à différents styles : frontons, épis, dentelles de bois, corniches, faux colombages, mâts, chambranles, etc.
- Chaque bâtiment est unique et possède ses propres caractéristiques.

Pont-Rouge

Deschambault

Saint-Raymond

Saint-Casimir

Saint-Basile

Cottage vernaculaire américain à 1 ½ étage

(1880-1940)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Plan carré ou rectangulaire, de 1 ½ étage, dénotant une simplification des formes
- Toiture à deux versants droits inclinés à environ 45 degrés, recouverte de tôle traditionnelle
- Revêtements légers sur les murs : planches de bois, bardeaux de cèdre, tuiles d'amiante-ciment, etc.
- Présence occasionnelle d'une grande lucarne-pignon avec balcon
- Présence d'une galerie couverte et d'un auvent indépendant
- Portes usinées et fenêtres à battants ou à guillotine
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, boiseries ornant la galerie

Saint-Gilbert

Saint-Ubalde

Saint-Alban

Saint-Casimir

Sainte-Christine-d'Auvergne

Cottage vernaculaire américain à 2 étages

(1880-1940)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Plan rectangulaire de 2 ½ étages, dénotant une simplification des formes
- Toiture à deux versants de pente moyenne à faible, recouverte de tôle traditionnelle
- Revêtements légers sur les murs : planches de bois, bardeaux de cèdre, tuiles d'amiante-ciment, etc., ou parfois de la brique
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant, souvent sur plus d'une façade
- Portes usinées et fenêtres à battants ou à guillotine
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, boiseries ornant la galerie

Saint-Basile

Portneuf

Neuville

Saint-Léonard-de-Portneuf

Saint-Marc-des-Carrières

Cottage vernaculaire américain avec pignon en façade

(1880-1940)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Plan carré ou rectangulaire, de 1 ½ étage, dénotant une simplification des formes
- Toiture à deux versants droits inclinés à environ 45 degrés, recouverte de tôle traditionnelle
- Revêtement de brique ou parement léger sur les murs : planches de bois, bardeaux de cèdre, tuiles d'amiante-ciment, etc.
- Mur pignon orienté vers la voie publique
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant qui se poursuit parfois sur l'un des côtés
- Portes usinées et fenêtres à battants ou à guillotine
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, boiseries ornant la galerie

Saint-Raymond

Saint-Raymond

Saint-Marc-des-Carrières

Rivière-à-Pierre

Saint-Basile

Maison cubique

(1890-1940)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Plan carré et volume de deux étages, légèrement surhaussé du sol
- Toiture en pavillon (quatre versants) ou plate, revêtue de tôle traditionnelle
- Revêtement des murs en brique, en planches de bois, en bardeaux de bois ou en amiante-ciment
- Distribution régulière des ouvertures et composition symétrique
- Galerie couverte aménagée en façade avant, parfois sur plus d'une façade, ou véranda vitrée aménagée devant l'entrée principale
- Fenêtres à guillotine ou à battants à grands carreaux, parfois avec imposte, et lucarne(s) à croupe ou à pignon
- Ornementation variant selon le statut social du propriétaire : chambranles, planches cornières, frontons, corniches, boiseries décoratives

Portneuf

Lac-Sergent

Saint-Raymond

Saint-Marc-des-Carrières

Sainte-Christine-d'Auvergne

Maison Boomtown

(1900-1950)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Volumétrie cubique, à plan carré, à deux ou à trois étages, parfois en mitoyenneté avec les voisins
- Toit plat ou à faible pente vers l'arrière
- Revêtement extérieur en brique ou en planches de bois
- Distribution régulière des ouvertures
- Lorsque le bâtiment contient plusieurs logements, chaque unité possède une entrée indépendante; présence d'escaliers extérieurs et de galeries superposées
- Fenêtres à guillotine et portes munies d'imposte
- Ornementation variée située dans le couronnement du bâtiment (jeu de briques, parapet, corniche), sur les saillies (poteaux ouvragés, balustrade) et au-dessus des ouvertures (plate-bande en brique ou linteau)

Donnacona

Donnacona

Saint-Ubalde

Saint-Raymond

Portneuf

Architecture Arts and Crafts

(1900-1940)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Volume plus ou moins imposant au plan articulé
- Toitures en pente de formes variées, parfois à versants de longueurs inégales
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, crépi, bardeaux de cèdre, planches de bois), parfois combinés
- Présence de cheminées
- Espaces extérieurs protégés par les débords de toit ou des auvents (perrons, galeries, terrasses)
- Ouvertures nombreuses et diversifiées, présence de fenêtres jumelées et ornées de boiseries décoratives, lucarnes en appentis ou à pignon
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombages, chevrons apparents, supports de galerie, consoles)
- Chaque bâtiment est unique et possède ses propres caractéristiques. Souci d'être en harmonie avec la nature

Neuville

Portneuf

Donnacona

Saint-Alban

Deschambault

Architecture Beaux-Arts et Art déco

(1920-1950)

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES :

- Volume de 2 ou 3 étages au plan rectangulaire ou carré
- Toitures plates souvent soulignées par une corniche
- Revêtement en pierre de taille ou en brique
- Composition plutôt symétrique avec alignement régulier des ouvertures
- Peu de saillies, à part des volumes annexes et des toits (marquises) protégeant les entrées
- Ouvertures rectangulaires, formant parfois des bandeaux horizontaux
- Ornementation limitée aux corniches au sommet de l'édifice, décor épuré qui dénote une certaine modernité

Cap-Santé

Saint-Raymond

Donnacona

Donnacona

Portneuf

L'ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

Si l'agriculture est en grande partie à l'origine du développement du territoire, il ne faut pas s'étonner que les bâtiments industriels les plus éloquents du patrimoine bâti de la région de Portneuf demeurent les moulins à eau et les moulins à vent. La ville de Donnacona occupe un cas à part avec son développement initié par la Donnacona Paper, mais à l'exception d'un très beau quartier de dirigeants, il ne reste plus de vestiges bâtis témoignant des activités de cette industrie du début du 20e siècle. Les bâtiments anciens reliés à l'extraction de la pierre à Saint-Marc-des-Carrières et à Rivière-à-Pierre sont rares, de même que les anciens fours à charbon qui étaient autrefois plus nombreux à Sainte-Christine-d'Auvergne. Certaines centrales hydroélectriques, notamment à Saint-Alban et à Pont-Rouge, ont contribué à l'industrialisation de la région. Il convient de mentionner cependant l'existence de petites scieries familiales, dont certaines sont encore en fonction.

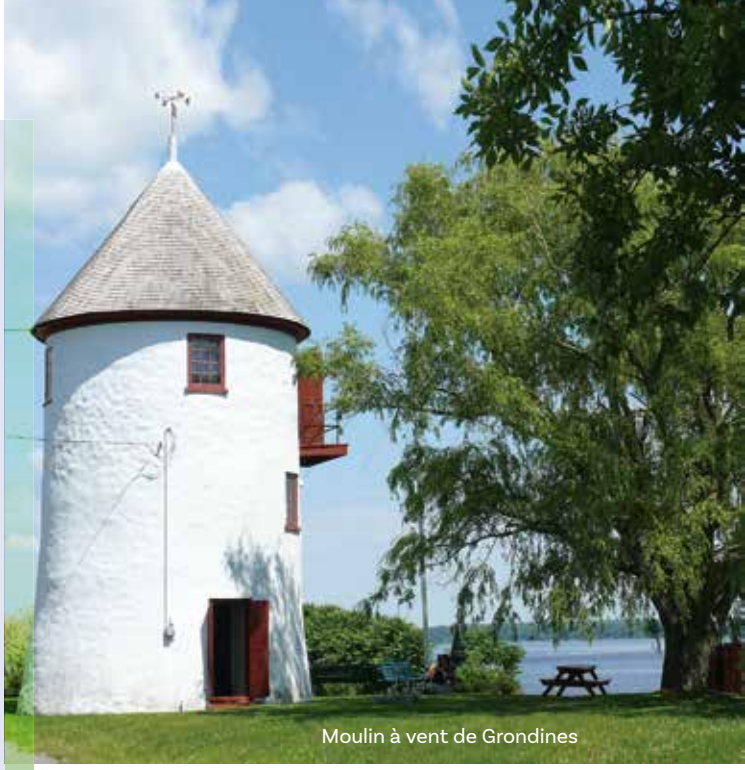

Moulin à vent de Grondines

Moulin de La Chevrotière, Deschambault

Four à charbon, Saint-Raymond

Moulin à scie Bélanger, Saint-Alban

Centrale hydroélectrique, Saint-Alban

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

L'architecture religieuse prend une place majeure dans le patrimoine bâti de la MRC de Portneuf. Les nombreuses paroisses catholiques ont contribué à la naissance et au développement de la majorité des villages. On retrouve donc plusieurs noyaux paroissiaux, comprenant une église et un presbytère, implantés à différentes époques. Quelques lieux de culte d'autres confessions dénotent la présence de communautés anglophones dans l'histoire de la région. Le patrimoine religieux comprend également l'héritage des communautés religieuses venues fonder des couvents et des monastères, souvent près des ensembles paroissiaux, ainsi que des chapelles de procession, des croix de chemin et des calvaires.

Église de Sainte-Famille, Cap-Santé

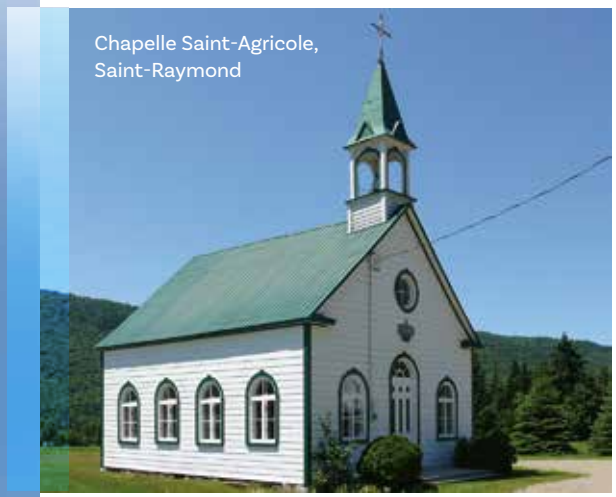

Chapelle Saint-Agricole, Saint-Raymond

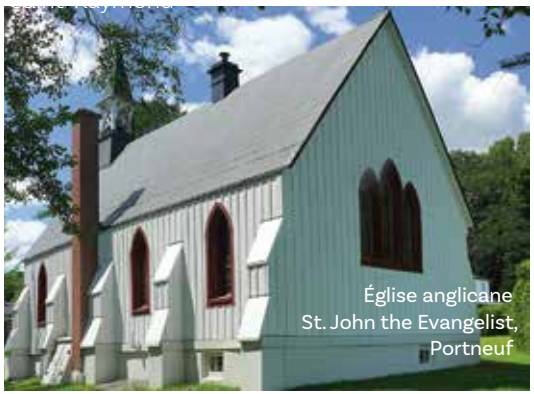

Église anglicane St. John the Evangelist, Portneuf

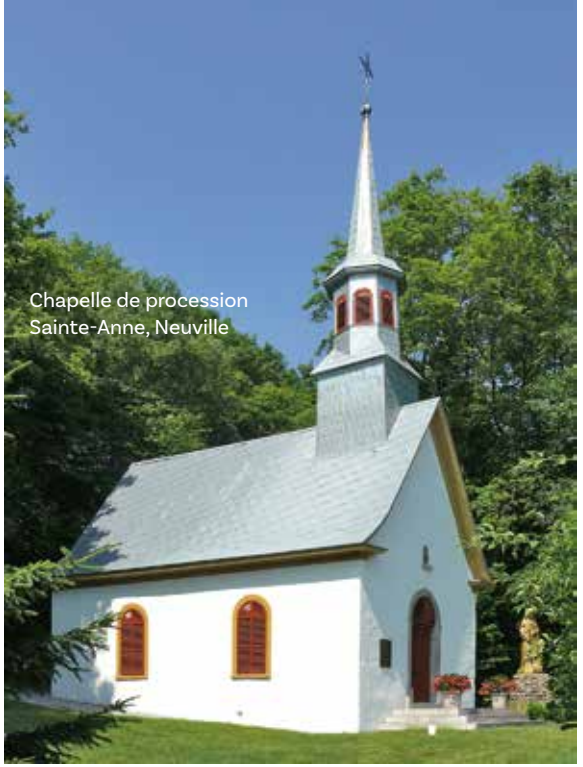

Chapelle de procession Sainte-Anne, Neuville

Calvaire Alexandre-Naud, Grondines

L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

Appartenant à des institutions publiques telles que les municipalités, les gouvernements provincial et fédéral, les sociétés d'État et les organismes publics, les bâtiments institutionnels occupent une place discrète dans le paysage bâti portneuvois. Répondant à des besoins très spécifiques, ces immeubles ont habituellement une architecture propre à leur fonction, mais aussi au rôle de représentativité qu'ils jouent auprès de la collectivité. On compte, dans cette catégorie, l'architecture des institutions municipales (hôtel de ville, casernes de pompiers, etc.), des établissements d'enseignement (écoles, collèges, instituts, etc.) ainsi que des institutions gouvernementales (bureaux de poste, bureaux d'enregistrement, etc.).

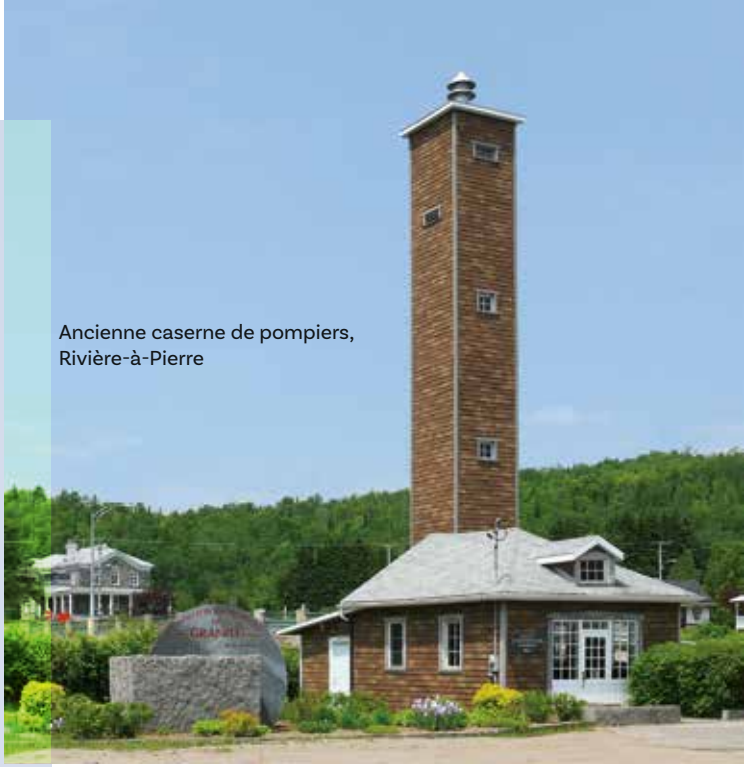

Ancienne caserne de pompiers, Rivière-à-Pierre

Ancien collège Saint-Marc, Saint-Marc-des-Carrières

Ancien collège, Saint-Casimir

Ancienne caserne de pompiers, Saint-Léonard-de-Portneuf

Bureau de poste, Donnacona

L'ARCHITECTURE COMMERCIALE

Les bâtiments commerciaux, majoritairement situés dans les secteurs plus urbanisés comme les villes de Donnacona et de Saint-Raymond, demeurent assez peu variés en matière d'architecture. Du magasin général à la succursale bancaire, en passant par les hôtels et les bureaux de grandes compagnies, l'architecture commerciale se démarque par le soin apporté aux façades. Devenant des images de marque, ces dernières servent à attirer la clientèle. Autrefois, on distinguait les bâtiments commerciaux par leurs caractéristiques architecturales : les hôtels étaient dotés de grandes galeries, les banques arboraient un décor classique (colonnade et fronton) et les magasins présentaient une devanture richement ornée. La rue Saint-Joseph à Saint-Raymond et la rue Notre-Dame à Donnacona demeurent les rues commerciales par excellence d'un point de vue patrimonial.

Donnacona

Donnacona

Ancienne banque, Saint-Raymond

Ancienne beurrerie Bédard, Deschambault

Saint-Raymond

L'ARCHITECTURE AGRICOLE

Les bâtiments agricoles sont répartis sur tout le territoire portneuvois. Variés autant par leurs formes architecturales que par leur usage au sein de la ferme, ils arborent une architecture simple et fonctionnelle qui est dépouillée d'ornementation. Construits le plus souvent en bois, ces bâtiments sont amenés à être adaptés au gré des besoins, ce qui explique leurs nombreux agrandissements et les modifications apportées à leurs ouvertures. Les constructions agricoles sont fortement liées à l'architecture traditionnelle québécoise et participent de façon importante aux paysages culturels.

Grange-étable à toit à deux versants, Neuville

Grange-étable à toit brisé, Grondines

Écurie, Cap-Santé

Hangar à machinerie, Saint-Basile

Poulailler, Saint-Marc-des-Carrières

LES GRANDS PRINCIPES D'INTERVENTION

Toute intervention sur un bâtiment patrimonial doit respecter certains principes fondamentaux. Ces bâtiments nécessitent une attention particulière lorsqu'il est question de leur entretien, de leur rénovation, de leur agrandissement, de leur transformation ou d'un changement d'usage. Peu importe le type d'intervention, ces grands principes rappellent que l'improvisation n'est pas une option!

PRINCIPE 1 :

Bien connaître avant d'intervenir

Avant toute intervention sur un bâtiment patrimonial, il convient d'avoir en main un maximum d'informations sur son histoire, ses éléments architecturaux, le courant stylistique auquel il appartient et son état physique. Bien connaître l'état et la valeur patrimoniale du bâtiment permet de faire des choix éclairés par la suite.

COMME UNE ENQUÊTE

- Rechercher et rassembler un maximum de documents historiques (fiche d'inventaire, titres de propriété, photographies anciennes, témoignages d'anciens propriétaires ou de voisins) afin d'établir la période de construction de la maison et de comprendre son évolution à travers le temps. Il s'agit d'un travail d'enquête pour approfondir les connaissances sur le bâtiment.

- Déterminer le courant architectural auquel appartient le bâtiment ou duquel il se rapproche le plus. Repérer également sur le bâtiment les caractéristiques architecturales d'intérêt et les matériaux anciens dans le but de les conserver, de les mettre en valeur ou de les rétablir.

- Dans le cas d'une maison ayant subi plusieurs interventions, retracer les composantes d'origine en analysant des photographies anciennes ou en sondant, par exemple, ce qui se cache sous les revêtements modernes. L'observation de maisons semblables bien conservées, dans le voisinage ou dans la région, peut aussi renseigner sur l'aspect d'origine.

PRINCIPE 2 :

S'adjoindre de bonnes ressources

Il est toujours conseillé de s'adjoindre des ressources professionnelles qui sauront donner de judicieux conseils lors de la planification et de l'exécution des travaux sur des bâtiments anciens. Les architectes, les entrepreneurs et les artisans, idéalement spécialisés en patrimoine, sont des atouts pour un travail de qualité qui respecte le caractère patrimonial du bâtiment.

L'apport d'artisans et d'entrepreneurs qualifiés est recommandé lors de travaux de restauration et d'entretien d'importance.

UN INVESTISSEMENT AVANTAGEUX

L'apport de professionnels qualifiés s'avère un investissement avantageux à moyen et à long termes. En effet, ces spécialistes pourront orienter le propriétaire dans la priorisation des travaux, vers des matériaux et des éléments ayant une durée de vie appréciable, vers des solutions plus acceptables en matière de préservation patrimoniale ou qui sont de meilleurs choix écologiques. Par ailleurs, les artisans expérimentés pourront réparer, restaurer ou refaire des composantes anciennes qui ne se trouvent plus sur le marché. Le recours à des techniques traditionnelles est souvent la meilleure option pour préserver l'authenticité et le cachet d'un bâtiment patrimonial.

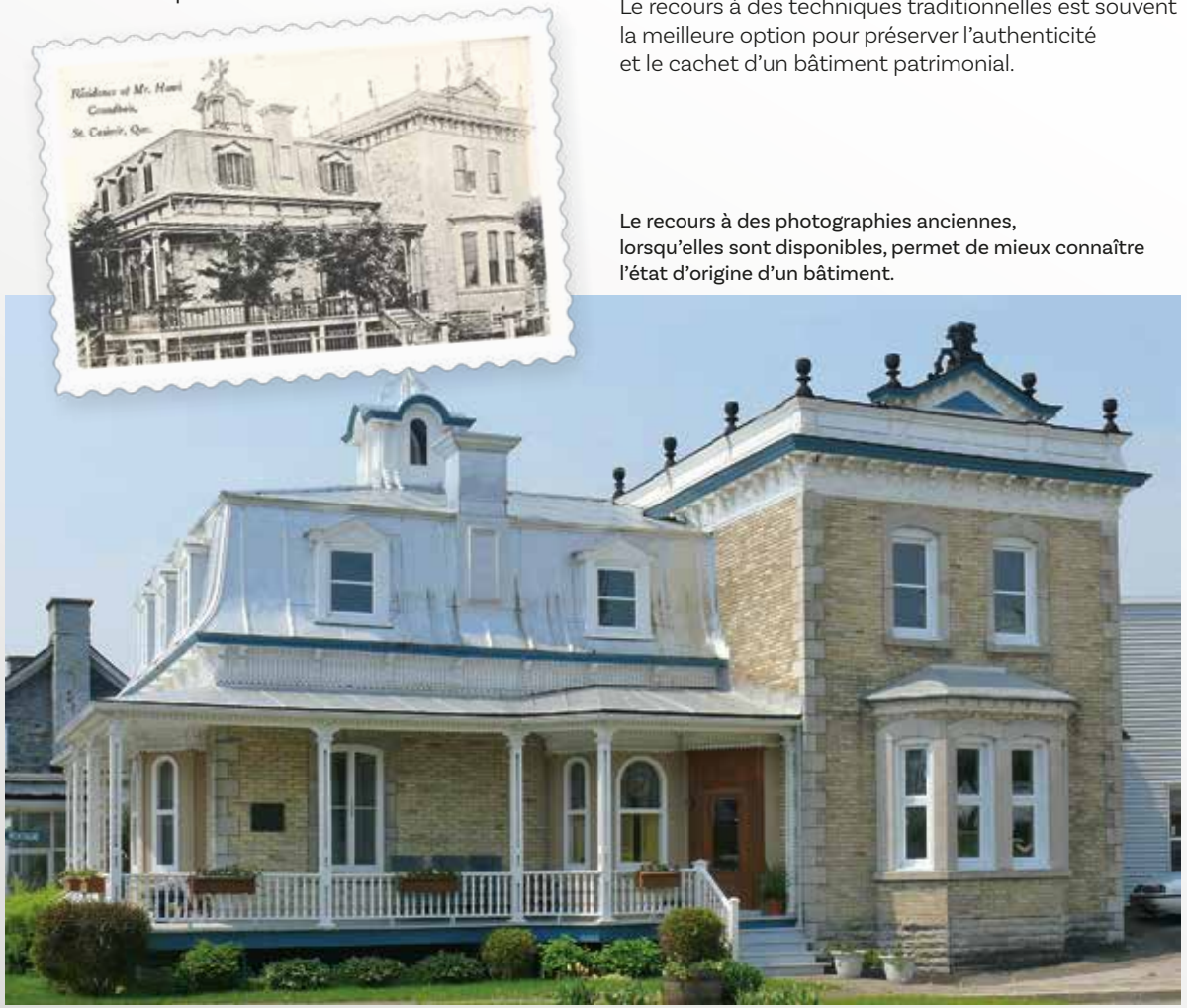

Le recours à des photographies anciennes, lorsqu'elles sont disponibles, permet de mieux connaître l'état d'origine d'un bâtiment.

PRINCIPE 3 :

Prioriser l'entretien

L'entretien régulier est la règle d'or pour conserver les bâtiments anciens et augmenter leur durée de vie. Il est donc souhaitable d'effectuer de petits travaux au fur et à mesure que des indices de détérioration apparaissent plutôt que de faire des interventions plus importantes moins souvent. Entretenu de façon exemplaire, un bâtiment ne requiert presque jamais de travaux majeurs.

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Le maintien d'un bâtiment en bon état de conservation suppose qu'on y effectue régulièrement des travaux d'entretien. Ces opérations permettent d'éviter sa dégradation progressive et, conséquemment, de contribuer à la préservation des caractéristiques anciennes des municipalités portneuvoises. De plus, l'ornementation de certaines maisons est parfois unique et irremplaçable. Il vaut mieux en prendre soin, puisque ces pièces rares seraient difficiles à reproduire à des coûts raisonnables.

Les coûts liés à l'entretien correspondent généralement à une infime partie des coûts d'une rénovation plus importante. De plus, l'entretien peut habituellement être réalisé par le propriétaire lui-même ou par certains ouvriers (peintres, menuisiers), alors que des travaux de rénovation requièrent souvent l'apport d'experts ou d'un entrepreneur en construction.

Des travaux d'entretien réguliers permettent de préserver les composantes anciennes d'un bâtiment

L'ancienne salle des habitants de Deschambault a su conserver un état d'authenticité impeccable.

L'entretien représente donc une économie appréciable quant aux coûts répartis sur la durée d'un bâtiment.

Par ailleurs, l'entretien est synonyme de prévention. Inspecter périodiquement un bâtiment ancien pour prévenir d'éventuels dommages, c'est aussi une bonne façon de protéger le patrimoine.

PRINCIPE 4 :

Préserver l'authenticité d'un bâtiment

L'un des éléments majeurs contribuant au cachet d'un bâtiment ancien est la nature des matériaux qui recouvrent ses murs extérieurs et sa toiture ainsi que ceux qui composent ses portes et ses fenêtres. Les matériaux traditionnels, notamment le bois, la brique et la pierre, n'ont pas leur pareil pour révéler le caractère ancien d'un bâtiment et le savoir-faire de nos ancêtres en matière de construction. La composante ou le matériau d'origine revêt une plus grande valeur patrimoniale qu'une composante neuve de même apparence. De ce fait, il est préférable de réparer une composante ancienne plutôt que de la refaire à neuf.

UNE PAUVRE IMITATION

Avec l'arrivée des produits industrialisés sur le marché, plusieurs matériaux d'imitation à base de plastique, d'aluminium, de goudron, de fibre de bois ou de ciment sont apparus. Souvent moins coûteux et exigeant une main-d'œuvre moins spécialisée, ces nouveaux matériaux ont fréquemment remplacé ou recouvert les matériaux traditionnels d'origine. S'il est vrai que ces matériaux demandent un entretien minimal, ce type d'intervention est regrettable en matière de cachet et d'authenticité et appauvrit l'aspect de nos villages et de nos paysages.

Ainsi, lorsqu'une maison possède toujours ses matériaux d'origine, on devrait veiller à les conserver le plus longtemps possible en les entretenant, en effectuant des réparations ou en remplaçant quelques éléments abîmés. Lorsque la maison fait déjà usage de matériaux d'imitation, tout n'est pas perdu. Il y a toujours moyen de revenir à des matériaux plus compatibles lors de la prochaine campagne de travaux. D'ici là, il est aussi possible d'améliorer la situation en rétablissant quelques détails perdus comme des chambranles autour des fenêtres, par exemple, ce qui peut faire une grande différence.

PRINCIPE 5 :

Favoriser des interventions réversibles

La réversibilité définit une intervention qui n'affecte pas les caractéristiques essentielles d'une construction. Il est relativement facile de retrouver l'état antérieur d'un bâtiment qui n'a subi que des interventions réversibles. Par conséquent, privilégier ce genre d'interventions permet de conserver le caractère patrimonial d'un bâtiment et d'éviter les erreurs. On s'assure ainsi de respecter les apports positifs du temps et de pouvoir revenir en arrière.

RÉVERSIBLE OU IRRÉVERSIBLE?

Les principales interventions réversibles sont le changement des portes et des fenêtres, le remplacement des matériaux de revêtement des murs et de la toiture, les travaux de peinture et les réparations ponctuelles. Ce sont des opérations relativement mineures qui peuvent affecter un bâtiment quelques fois durant sa vie sans altérer ses caractéristiques essentielles.

Les principales interventions irréversibles sont le surhaussement d'un étage, la modification de la pente ou de la forme du toit, le déplacement, l'agrandissement ou la réduction d'une ouverture ainsi que la suppression d'une galerie ou d'un balcon. Ce sont des opérations majeures qui altèrent de façon plus profonde un bâtiment et peuvent avoir un effet négatif sur sa valeur patrimoniale.

PRINCIPE 6 :

Conserver les bâtiments vivants

La fonction est l'âme d'un bâtiment. Dès qu'un immeuble ancien perd sa vocation, il se dégrade rapidement et plus rien ne justifie son entretien et son maintien en bon état. Un bâtiment vide est souvent voué à disparaître. C'est pourquoi il est toujours recommandé de conserver un usage dans un bâtiment ancien même si cet usage n'est pas celui pour lequel il a été conçu à l'origine. En effet, un bâtiment peut avoir plusieurs vies et remplir de nouvelles fonctions, quitte à l'adapter de façon harmonieuse pour éviter qu'il perde ses caractéristiques architecturales d'intérêt. Ceci est particulièrement vrai pour les bâtiments agricoles, qui sont habituellement délaissés en raison de leur désuétude. Il faut souvent être imaginatif pour leur donner un second souffle.

L'ancien presbytère de Grondines a été recyclé en bibliothèque municipale.

L'ART DU RECYCLAGE ARCHITECTURAL

Il n'est pas rare que des bâtiments soient recyclés, surtout en milieu urbain et villageois. Des résidences peuvent être converties en commerces ou en bureaux. Les églises délaissées, plus difficiles à recycler, sont particulièrement bien adaptées pour recevoir des fonctions culturelles ou communautaires (bibliothèque, salle de spectacles), alors que d'anciennes écoles sont parfaites pour servir d'hôtel de ville. Sur les fermes, les anciennes granges-étables deviennent souvent des lieux d'entreposage. L'important, c'est de trouver l'usage le plus compatible possible avec le bâtiment délaissé afin de pouvoir conserver celui-ci encore longtemps.

Ces deux maisons ont subi plusieurs interventions. La résidence de gauche a connu des modifications réversibles (revêtements, portes, fenêtres), ce qui fait que sa valeur patrimoniale pourrait augmenter si des travaux de restauration adéquats y étaient apportés. La maison de droite a quant à elle subi plusieurs interventions irréversibles (modification du toit et déplacement des ouvertures, agrandissement) qui rendent difficile un retour en arrière. Sa valeur patrimoniale est irrémédiablement perdue.

L'ancien couvent de Saint-Casimir a été transformé en auberge.

LES PAYSAGES PORTNEUVOIS

La MRC de Portneuf est composée de différents types de paysages dont les caractéristiques physiques dominantes – le relief, l'occupation du sol et les vues qu'ils offrent – varient. Ces paysages, qu'ils soient agricoles, villageois, ruraux ou urbains, sont en constante évolution et peuvent s'améliorer ou se dégrader au fil des modifications qu'on apporte à l'agriculture, aux bâtiments, à la forêt et aux infrastructures. Ceci rappelle que tous les gestes que l'on pose sur les bâtiments et les aménagements de notre propriété ont un impact sur le paysage. Il est donc primordial de soigner chaque intervention, surtout si elle modifie la volumétrie, le gabarit ou la silhouette des bâtiments existants, si elle vise la construction de nouvelles structures ou si elle transforme la topographie ou la végétation.

LES GRANDS TYPES DE PAYSAGES

À majeure partie agricole, la MRC de Portneuf compte tout de même sept unités de paysage définies selon la caractérisation et l'évaluation du territoire[1].

LE LITTORAL PORTNEUVOIS s'étire en bordure du fleuve Saint-Laurent et son parcours traverse les municipalités les plus anciennes de la région. Des noyaux de villégiature d'une autre époque sont encore visibles tout près du fleuve. Ce grand cours d'eau est visible des terrasses supérieures sur lesquelles furent érigées la grande majorité des habitations.

Donnacona

Cap-Santé

LES BASSES TERRES succèdent au littoral portneuvois et marquent le paysage par leur caractère principalement agricole. Le relief est majoritairement plat et les terres cultivées offrent souvent des vues imprenables sur les collines du Bouclier canadien.

Saint-Gilbert

Saint-Thuribe

[1] Ruralys, *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf. Pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois*, volumes 1 et 2, février 2014.

LE PIÉMONT DE PORTNEUF ET DE SAINT-BASILE est une zone de transition entre les basses terres et le plateau du Bouclier canadien. Les municipalités de Portneuf et de Saint-Basile en font notamment partie. Le piémont se caractérise par la présence plus marquée de collines boisées. Si le caractère de ce secteur est surtout forestier, des îlots d'agriculture sont bien présents, notamment dans les rangs Sainte-Anne et Saint-Joseph de Saint-Basile.

Saint-Raymond

Saint-Léonard-de-Portneuf

LES TERRASSES DE LA SAINTE-ANNE s'insèrent entre le piémont de Portneuf et de Saint-Basile et le plateau du Bouclier canadien. Ce secteur correspond à une partie du parcours de la rivière Sainte-Anne. Le territoire alterne entre des zones d'agriculture et la forêt. Le relief est contrasté, alliant des plaines agricoles avec des vallons agroforestiers et des collines boisées.

Saint-Ubalde

Saint-Ubalde

LES COLLINES DE SAINT-UBALDE présentent un relief de collines arrondies et de vallées. Correspondant essentiellement à la municipalité de Saint-Ubalde, ce territoire est à la fois forestier et agroforestier. L'agriculture, présente dans les rangs Saint-Achille, Saint-Georges et Saint-Joseph, permet d'ouvrir le paysage et d'offrir des vues intéressantes sur l'occupation des rangs, sur le village et sur les montagnes.

Lac-Sergent

Lac-Sergent

LES COLLINES DES LACS SEPT ÎLES ET SERGENT correspondent principalement aux vallées où se trouvent ces deux plans d'eau. Des lacs plus petits parsèment le territoire de cette unité paysagère fortement dominée par un couvert forestier, mais comprenant quelques zones d'agriculture. Les collines du Bouclier canadien encerclent les vallées des lacs Sept Îles et Sergent.

Rivière-à-Pierre

Rivière-à-Pierre

LE PLATEAU FORESTIER DU BOUCLIER CANADIEN couvre plus des deux tiers de la MRC de Portneuf. Le relief est marqué par de hauts plateaux et de remarquables montagnes, en plus de compter plusieurs lacs et rivières. Cet immense territoire forestier accueille, dans sa vallée, la municipalité de Rivière-à-Pierre et il est constitué, plus au nord, en territoires non organisés.

POUR EN SAVOIR PLUS

La MRC de Portneuf a publié en 2014 un diagnostic paysager de son territoire intitulé *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Portneuf. Pour un aménagement durable des paysages humanisés portneuvois*. L'étude comprend deux volumes, qui sont consultables en ligne sur le site Internet de la MRC.

https://portneuf.ca/amenagement-territoire/protection-mise-en-valeur-paysages/

DES PAYSAGES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Nous les considérons parfois comme immuables et figés dans le temps, mais les paysages ne cessent d'évoluer au fil des décennies. Si les grandes caractéristiques naturelles demeurent (relief, montagnes, rivières, etc.), l'occupation du territoire par l'être humain transforme le paysage, que ce soit par l'agriculture, l'exploitation forestière, le développement des agglomérations villageoises et urbaines ou l'implantation d'infrastructures de transport et d'électricité. Comprendre cette évolution permet de mieux saisir et mettre en valeur les paysages d'aujourd'hui.

Des siècles de transformation du territoire portneuvois

La concession des premières seigneuries remonte aux années 1630 et amorce le développement de la région de Portneuf. La colonisation du territoire s'est faite progressivement à partir du fleuve, puis vers l'arrière-pays jusqu'aux hautes montagnes du Bouclier canadien. Les terres ont généralement été concédées selon le système seigneurial le long des rangs, chaque colon recevant une bande de terre très allongée qu'il devait défricher. Ainsi, le territoire originellement boisé s'est tranquillement peuplé et la forêt a peu à peu laissé la place aux champs cultivés et à de petites agglomérations villageoises, ce qui a grandement façonné les paysages portneuvois que l'on connaît aujourd'hui. Malgré tout, la partie nord du territoire de la MRC est encore fortement dominée par la forêt.

Depuis la fin du 19e siècle, les paysages ont continué d'évoluer en raison de transformations majeures. L'agriculture de subsistance est graduellement devenue une agriculture plus intensive, voire industrielle, ce qui a engendré l'uniformisation des paysages et la diminution des superficies boisées. Par ailleurs, l'essor et le déclin du chemin de fer, puis l'aménagement de l'autoroute, ainsi que l'électrification rurale ont grandement marqué le territoire. Les noyaux villageois n'ont cessé de grossir et les villes de Donnacona et de Pont-Rouge, pour ne nommer que celles-là, se sont considérablement développées, au point d'appartenir en quelque sorte à la banlieue de la ville de Québec.

Portneuf

Saint-Thuribe

Saint-Léonard-de-Portneuf

Une agriculture en mouvance

Depuis plus d'un siècle, les changements touchant l'agriculture ont grandement modifié les paysages portneuvois. En voici les principales transformations :

- Sur les grandes plaines agricoles, de meilleures techniques de drainage, le redressement des fossés et les grandes cultures de maïs et de soya ont contribué à former des paysages rectilignes et uniformes où les boisés se raréfient.

- Alors que l'agriculture laitière, avec ses pâturages et ses cultures de foin et d'avoine, occupait autrefois des terrains ravinés ou des monticules plus accidentés, les nouveaux types de production abandonnent ces zones laissées en friche ou marquées par de jeunes boisés, ce qui referme progressivement les paysages.

Paysage agricole à Portneuf

Agriculture intensive à Pont-Rouge

- Les fermes sont de moins en moins nombreuses, mais les entreprises agricoles sont plus grandes, ce qui favorise le regroupement des terres et la disparition de plusieurs bâtiments agricoles traditionnels au profit de silos et de structures à caractère industriel.

Les paysages villageois et urbains

Bien que la plus grande partie du territoire de la MRC de Portneuf soit à vocation agricole, les zones plus densément construites, soit les villes de Donnacona, de Pont-Rouge et de Saint-Raymond, constituent elles aussi des paysages distincts qui ont leurs propres caractéristiques. Plus définis par les bâtiments, les aménagements et les espaces publics (rues, places, parcs) que par les éléments naturels, ces territoires urbains et villageois n'en sont pas moins importants dans l'identité paysagère portneuvoise.

Les paysages urbains et villageois sont caractérisés par des parcelles de terrain plus petites et des bâtiments plus rapprochés qui créent un cadre bâti plus ou moins continu le long des rues et des espaces publics. Selon l'architecture dominante des bâtiments et leur fonction, les secteurs urbains peuvent revêtir un caractère institutionnel, ouvrier, industriel, commercial ou résidentiel. La végétation joue également un rôle d'encadrement qui n'est pas à négliger. Les arbres peuvent créer un corridor de verdure le long d'un parcours, mettre en valeur une perspective ou dissimuler des éléments discordants comme un stationnement.

Caractère urbain de la rue Saint-Joseph à Saint-Raymond

Perspective cadrée vers l'église de Saint-Joseph, à Deschambault

Alors que les paysages ruraux de Portneuf sont généralement ouverts, offrant des vues panoramiques lointaines vers l'horizon, le fleuve ou les montagnes, les paysages villageois et urbains sont généralement plus refermés et proposent plutôt des percées visuelles cadrées par des éléments construits ou des alignements d'arbres. Ainsi, ces vues mettent parfois en valeur un monument, un bâtiment patrimonial (ex. : église, couvent, etc.) ou un élément naturel comme une rivière.

DES ÉLÉMENTS DISCORDANTS

Les réseaux de distribution aériens

Les pylônes électriques font parfois partie du paysage depuis longtemps. Bien qu'indispensables, ces corridors de transmission d'énergie peuvent être dissimulés ou disparaître de certaines perspectives visuelles d'intérêt par des écrans végétaux bien positionnés. Quant aux réseaux aériens de distribution locale (électricité et télécommunications), ils peuvent être plus ou moins discrets selon leur position et les conflits qui peuvent survenir avec la végétation existante le long des routes.

Ligne à haute tension traversant le territoire de Saint-Gilbert.
Photo : Ruralys

Enchevêtrement de fils électriques dans le village de Saint-Basile

Des milieux peu attrayants et des équipements mal aimés

Certains boulevards commerciaux déstructurés, bordés de grands stationnements, d'enseignes hétéroclites et de bâtiments de faible qualité, auraient avantage à être mieux aménagés, verdis et soignés. Ces milieux conçus pour l'automobile pourraient devenir plus attirants et moins hostiles pour les piétons grâce à l'aménagement de trottoirs plus larges, à la plantation d'arbres et à la construction d'édifices plus près de la voie.

Les carrières, les complexes industriels et les sites d'enfouissement sont souvent considérés comme des plaies dans le paysage, d'où l'importance de les implanter avec soin afin qu'ils aient le moins d'impact sur les paysages d'intérêt. Lorsqu'ils sont déjà existants, des mesures d'atténuation (zones tampons, écrans végétaux, etc.) peuvent rendre leur présence plus acceptable.

Les paysages sont formés d'éléments naturels et culturels de qualité qui participent à leur intérêt. Toutefois, certains composants peuvent aussi les déprécier à diverses échelles. Une fois ciblés, ces éléments discordants peuvent être amoindris, bonifiés, camouflés ou réhabilités, toujours dans le but d'améliorer la qualité générale des paysages à long terme.

La route 138 à Donnacona et son caractère déstructuré

Le boulevard Bona-Dussault à Saint-Marc-des-Carrières

Complexe industriel d'une cimenterie à Saint-Basile

Les flancs de cette montagne sont affectés par le travail d'extraction du granit, à Rivière-à-Pierre.

L'insertion d'un nouveau bâtiment

Comme c'est le cas en milieu rural, la construction d'un nouveau bâtiment en milieu urbain ou villageois constitue une opération délicate qui demande doigté et savoir-faire et où l'improvisation n'est pas de mise. Une telle intervention nécessite de bien observer les caractéristiques du milieu afin de s'intégrer en douceur dans le milieu et de respecter l'architecture en place.

D'ailleurs, certaines municipalités sont dotées de règlements d'urbanisme, comme des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), visant à encadrer l'insertion de nouvelles constructions afin qu'elles s'intègrent harmonieusement aux bâtiments existants sans nécessairement copier l'architecture des immeubles voisins. Le gabarit, la hauteur, l'alignement, l'utilisation de matériaux et de composantes architecturales compatibles sont des éléments à prendre en considération lorsqu'il est question d'insertion architecturale.

Bien que l'approche d'imitation soit intéressante, il est également possible d'intervenir par contraste dans un milieu patrimonial. Cette approche fait cependant appel à une grande délicatesse dans le but d'entretenir un dialogue intéressant entre l'ancien et le nouveau. Des clins d'œil à certains matériaux traditionnels ou à des composantes anciennes peuvent également permettre une belle intégration du bâtiment contemporain dans son environnement.

Maison récente imitant l'architecture du Régime français, Neuville

Résidence récente imitant l'architecture ancienne. Toutefois, elle ne respecte pas l'alignement et l'implantation des maisons voisines. Grondines

Maison récente bien intégrée à son milieu patrimonial, Deschambault

Trois nouvelles maisons insérées dans un milieu patrimonial à Grondines

LES COMPOSANTES ARCHITECTURALES

Un bâtiment ancien est constitué de différentes composantes formant un tout harmonieux et cohérent. Des modifications apportées à la volumétrie du bâtiment, à ses revêtements de murs et de toiture, aux éléments qui font saillie, telles les galeries et les cheminées, à ses ouvertures ou à ses composantes ornementales peuvent affecter son architecture et, par le fait même, sa valeur patrimoniale. Lorsque des éléments ont besoin d'être entretenus, réparés ou remplacés, il est important de bien connaître les caractéristiques traditionnelles des bâtiments anciens pour mieux les conserver. Cette section du guide fait également état des bonnes pratiques en matière d'aménagement paysager, de bâtiments secondaires ou agricoles ainsi que de devantures et d'enseignes commerciales.

LA VOLUMÉTRIE

La volumétrie d'une maison est déterminée par ses dimensions au sol et par sa hauteur, mais aussi par la forme de sa toiture et de ses volumes annexes. Elle varie en fonction des courants architecturaux, mais aussi selon les agrandissements qui se sont ajoutés au bâtiment à travers les âges. La volumétrie est de loin l'élément le plus délicat à modifier. Tout changement apporté au volume d'origine doit être réalisé avec doigté afin de ne pas altérer la valeur patrimoniale du bâtiment.

La volumétrie selon le courant architectural

Les bâtiments s'inscrivant dans les courants architecturaux des 18e et 19e siècles possèdent des caractéristiques reflétant les moyens de l'époque : un plan rectangulaire et une volumétrie compacte coiffée d'une toiture à deux versants ou mansardée. Ce sont les saillies comme les galeries et les lucarnes qui agrémentent ces volumes simples. Au tournant du 20e siècle, les bâtiments issus de l'architecture éclectique ou du mouvement Arts and Crafts ont plutôt des plans irréguliers générés par de nombreux décrochés, qui articulent la volumétrie. Les avancées, les tourelles et les pignons complexifient les toitures et la silhouette des résidences. Dans la première moitié du 20e siècle, les styles d'influence américaine reviennent à des volumétries plus simples. À plan carré, rectangulaire ou en « L », les maisons possèdent des formes plus géométriques découlant de modèles industrialisés avec un toit à deux versants, à pavillon (quatre versants) ou plat.

Maison coloniale française à la volumétrie très simple, Deschambault

Bâtiment d'influence Arts and Crafts à la volumétrie très articulée avec avancées et pignons, Donnacona

Au 20e siècle, les maisons d'influence américaine renouent avec une volumétrie simplifiée. Portneuf

Une empreinte durable

L'empreinte au sol, aussi appelée le carré du bâtiment, correspond à la largeur et à la profondeur qu'occupe un édifice sur son terrain. De forme carrée, rectangulaire ou irrégulière, l'empreinte au sol peut être plus ou moins articulée selon la présence d'avancées, de reculs ou de décrochés dans le volume du bâtiment.

Imposante toiture à deux versants, à forte pente, typique des constructions françaises, Portneuf

Le profil et la pente de la toiture

La toiture est sans contredit l'élément qui définit le mieux la volumétrie d'un bâtiment. D'ailleurs, les courants architecturaux utilisent souvent le type de toiture comme élément de référence. Reflet de l'évolution des techniques constructives, des influences stylistiques et des besoins fonctionnels, la toiture est révélatrice de l'époque de construction d'un bâtiment.

Toiture à quatre versants, dite à pavillon, tronquée à son sommet, Saint-Casimir

Toiture à deux versants brisés, aussi appelée toit mansardé, Rivière-à-Pierre

Modifier la toiture : prudence!

La modification de la forme d'un toit est une intervention très délicate qui ne convient pas à n'importe quel bâtiment. En plus d'affecter l'aspect général d'un édifice, une telle intervention risque d'en briser l'harmonie. La modification de la forme d'un toit sera toujours traitée avec une grande minutie, surtout si le résultat est visible de la voie publique. Ce type de transformation doit être étudié en fonction de l'état du bâtiment, de son intérêt patrimonial, de sa participation à un ensemble et de son emplacement.

Le toit de ces deux maisons, originalement plat, a maintenant une pente vers l'arrière, ce qui modifie les volumes. **Intervention à éviter**

Le versant arrière du toit de cette résidence a été modifié lors d'un agrandissement, ce qui transforme la volumétrie générale. **Intervention à éviter**

La hauteur des fondations

Les maisons traditionnelles possèdent habituellement des fondations peu dégagées du sol, presque invisibles. La réfection du soubassement d'une maison ancienne amène souvent le surhaussement de la partie hors sol des fondations, ce qui a un impact important sur la volumétrie. Il faut donc jouer de prudence lorsqu'on modifie cette partie du bâtiment afin d'affecter le moins possible sa relation avec le sol.

Maison traditionnelle dont les fondations sont presque invisibles, Cap-Santé

Exceptionnellement, certaines maisons sont assises sur de hautes fondations permettant l'aménagement d'un atelier ou d'un commerce, Saint-Casimir

Fondation en pierre de taille, Deschambault

À PROSCRIRE

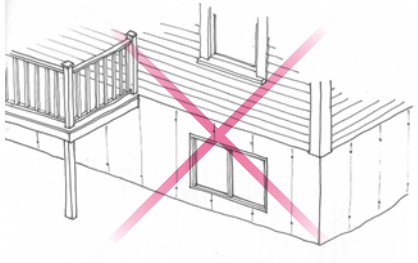

À FAVORISER

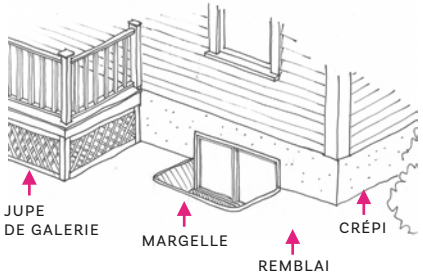

Conseils pour minimiser l'impact d'une fondation

- **ÉVITER** de surhausser la partie visible de la fondation lors d'une réfection complète du soubassement. Un bâtiment érigé sur des fondations trop hautes s'intégrera difficilement dans son environnement ancien.
- **MINIMISER** le surhaussement d'une fondation, qui ne devrait pas dépasser la hauteur originale de plus de 30 cm, en camouflant le dessous des galeries avec une jupe ou en prolongeant le revêtement extérieur de façon à couvrir la partie supérieure de la fondation.
- **REVÊTIR**, avec de la pierre ou du crépi, la partie apparente de la fondation en béton et soigner les ouvertures du sous-sol afin qu'elles s'alignent et s'harmonisent avec les autres ouvertures de la maison.
- **REMBLAYER** autant que possible les fondations si la maison a déjà été surélevée par le passé. Des margelles peuvent être aménagées devant les ouvertures du sous-sol et des aménagements paysagers peuvent harmoniser le tout.

Nouvelle fondation en béton trop haute. Il est recommandé de cacher le dessous de la galerie et les supports de béton par une jupe de galerie ajourée.

Nouvelle fondation en béton trop haute qui modifie de façon importante la volumétrie de la maison. **À éviter**

Jupes de galerie qui camouflent les fondations

Les volumes annexes et les agrandissements

L'agrandissement constitue une intervention normale et naturelle dans la vie d'un bâtiment. Cela permet, en respectant certaines règles, de l'adapter à de nouveaux besoins. De plus, l'agrandissement devrait représenter un apport enrichissant à une maison existante et à son milieu environnant.

L'intégration d'un volume annexe par mimétisme, c'est-à-dire qui reprend les caractéristiques du bâtiment principal, mais avec des dimensions réduites, est une solution à privilégier pour un agrandissement. Cap-Santé

L'intégration en harmonie est également fréquente. Ici, le volume ajouté utilise les mêmes matériaux et les mêmes détails architecturaux sans pour autant imiter la forme de la toiture. Saint-Alban

Le modèle de la cuisine d'été est l'exemple par excellence d'un volume annexe bien adapté à l'architecture traditionnelle québécoise. Neuville

Conseils pour agrandir un bâtiment

- **FAVORISER** un agrandissement qui conserve la lisibilité du volume du corps principal. Ainsi, le volume secondaire devrait être disposé à l'arrière du bâtiment ou alors sur le côté de celui-ci et en recul par rapport à la façade principale. Il devrait également être de plus petites dimensions que le volume principal.
- **UTILISER** des matériaux et intégrer des détails architecturaux s'harmonisant avec ceux de l'édifice existant.
- **PORTER** une attention particulière à la volumétrie, aux dimensions et aux détails de finition de la partie ajoutée, qui est liée au bâtiment existant. La hauteur des volumes, les pentes de la toiture ainsi que l'alignement supérieur des ouvertures devraient aussi s'harmoniser.

BONNES FAÇONS D'AGRANDIR UN BÂTIMENT

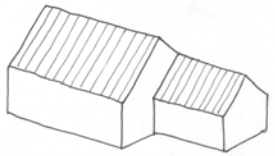

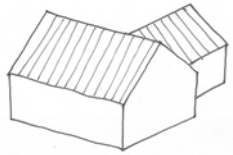

MAUVAISES FAÇONS D'AGRANDIR UN BÂTIMENT

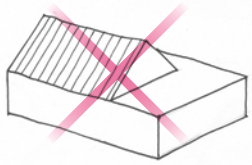

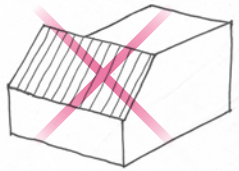

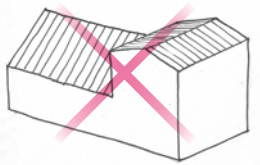

Agrandir en toute légalité

Vous voulez agrandir votre bâtiment? Avant de planifier votre projet, il est conseillé de vous renseigner auprès de votre municipalité à propos de la réglementation municipale en vigueur. En effet, les règlements d'urbanisme relatifs aux marges de recul prescrites et à la hauteur maximale des constructions seront déterminants pour votre projet. En prendre connaissance bien avant le début des travaux permet d'éviter de mauvaises surprises. N'oubliez pas qu'une demande de permis est toujours nécessaire pour réaliser de tels travaux.

LES REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

Les revêtements de murs et de toitures constituent une part importante de l'aspect extérieur d'un bâtiment ancien. En plus de protéger la structure contre les intempéries, le revêtement contribue à embellir le bâtiment tout en témoignant des pratiques de nos ancêtres en matière de construction. Bien entretenir les revêtements extérieurs contribue à conserver l'apparence et l'authenticité d'une maison et, ainsi, sa valeur patrimoniale.

Maison construite en pierre à moellons, Donnacona

Maison entièrement revêtue de planches de bois horizontales à feuillure ou à gorge, Saint-Ubalde

Maison construite en brique et dotée de chaînages d'angle en pierre, Saint-Marc-des-Carrières

DIFFÉRENCIER LA STRUCTURE ET L'ENVELOPPE

Avec la toiture, les murs extérieurs forment l'enveloppe du bâtiment qu'il faut différencier de sa charpente, qui demeure invisible. La charpente, ou structure, a un rôle de soutien : elle supporte les planchers et les éléments de la toiture. Dans l'architecture ancienne, la charpente est généralement composée de maçonnerie massive ou de bois pièce sur pièce. De nos jours, la structure est davantage faite d'une ossature légère en bois ou en acier.

Le revêtement composant l'enveloppe sert, quant à lui, à protéger la charpente des intempéries. Il est souvent léger et indépendant des murs porteurs. À partir du 19^{e} siècle, le revêtement joue également un rôle esthétique important dans l'architecture des façades; il est alors appelé un parement. Contrairement à la structure, qui doit être préservée tout au long de la vie utile du bâtiment, le revêtement est un élément qui peut être remplacé périodiquement. Toutefois, l'entretenir adéquatement lui assure une pérennité.

Maison revêtue de bardeau de bois découpé à motifs décoratifs, Saint-Casimir

Maison revêtue de bardeau d'amiante-ciment, Donnacona

Maison traditionnelle dont les murs sont constitués de pierre à moellons grossièrement équarrie, Neuville

Le moulin Marcoux est entièrement construit en pierre à moellons. Pont-Rouge

La maçonnerie

LA PIERRE

Les maisons les plus anciennes de la MRC de Portneuf sont construites en pierre grossièrement équarrie, qui était directement récoltée sur les terres des premiers colons. Ce matériau constitue alors la structure du bâtiment, qui est visible de l'extérieur, mais qui est aussi parfois recouverte de crépi ou de bois pour protéger la pierre. Plus tard, à partir de la fin du 19e siècle, certains bâtiments importants, comme les presbytères et les édifices publics, sont revêtus de pierre de taille, qui joue alors un rôle de revêtement devant une charpente en bois. Il faut dire que le sous-sol (la partie du sol située sous la couche superficielle) de la région de Portneuf est riche en pierres. Cette pierre est exploitée à des fins commerciales depuis plusieurs centaines d'années. Aussi se décline-t-elle sous diverses formes, certaines localités ayant leur propre façon de la mettre en valeur.

Les murs de cette maison de style Second Empire sont revêtus de pierre de taille. Deschambault

La pierre de granit recouvrant le presbytère de Rivière-à-Pierre provient d'une carrière locale.

LE CALCAIRE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES ET LE GRANIT DE RIVIÈRE-À-PIERRE

La pierre calcaire extraite à Saint-Marc-des-Carrières, fort prisée pour sa dureté et sa qualité, connaît une remarquable popularité jusqu'aux années 1950. Elle sert à la construction d'édifices prestigieux tels que les banques, les églises et les édifices gouvernementaux. En ce qui concerne l'architecture résidentielle, la pierre calcaire est utilisée pour ornementer des portails, des balustrades et des escaliers.

Le granit calédonien de Rivière-à-Pierre connaît également un beau rayonnement aux niveaux national et international. Abondant dans les montagnes qui entourent le village, il est reconnu pour sa qualité, sa résistance et son apparence. Les revêtements extérieurs et certains détails architecturaux, comme les escaliers et les balustrades, sont constitués de ce granit.

Ce bâtiment de Saint-Marc-des-Carrières est revêtu de pierre calcaire extraite localement.

LA BRIQUE

L'utilisation de la brique d'argile se répand au 19e siècle avec la révolution industrielle. Ce matériau est abondamment utilisé dans plusieurs régions du Québec, dont celle de Portneuf. La brique permet de créer une multitude de motifs décoratifs sur divers éléments architecturaux, comme les linteaux au-dessus des ouvertures, les parapets, les corniches et les bandeaux, qui présentent parfois des couleurs ou des textures contrastantes.

Le manoir Saint-Basile est revêtu de brique d'argile et est doté de nombreux ornements en pierre et en bois.

Sur cette maison, l'utilisation de briques de couleur contrastante crée des motifs décoratifs autour des fenêtres. Portneuf

L'église et le presbytère de Saint-Thuribe sont revêtus de briques fabriquées dans une briqueterie aménagée directement sur le chantier en 1898 et 1899.

LA BRIQUE STRUCTURALE ET LA BRIQUE DE PAREMENT

La brique est utilisée selon deux systèmes de construction. Dans le cas de murs massifs, plusieurs rangées de briques forment un mur plein qui sert à la fois de structure et de parement. De l'extérieur, ce type de construction est reconnaissable par une rangée de briques en boutisse (extrémité de la brique) qui alterne avec cinq rangs de briques en panneresse (long côté de la brique). Ce mode de construction aux portées limitées diminue les possibilités de percement, d'où des ouvertures étroites et alignées. L'autre système de construction, plus fréquent, consiste en une charpente de bois revêtue d'un parement indépendant constitué d'un seul rang de briques en panneresse.

On reconnaît la brique structurale sur l'hôtel de ville par ses rangées de briques en boutisse et en panneresse qui se succèdent, Saint-Raymond

DU PAPIER BRIQUE

Des années 1930 à 1960, un matériau industriel connaît une forte popularité au Québec. Il s'agit d'un papier goudronné, similaire à du bardeau d'asphalte, dont le motif imite la brique ou, parfois, la pierre. Apposé directement sur la charpente en bois, ce matériau léger est plus économique que la maçonnerie tout en donnant un aspect similaire. Aujourd'hui inexistant sur le marché, le papier brique est en voie de disparition.

Maison revêtue de papier brique, Saint-Léonard-de-Portneuf

La conservation de la maçonnerie : agir sans tarder

La restauration d'un ouvrage de maçonnerie en pierre ou en brique est une opération délicate qui exige l'aide d'un maçon. L'apparition de fissures, la dissolution des joints de mortier, l'éclatement ou l'effritement de la pierre ou de la brique et la déformation des murs sont les principaux symptômes de dégradation de ce type d'ouvrage.

Dès qu'un de ces symptômes apparaît, il est recommandé d'effectuer sans tarder les réparations nécessaires (rejointoiement, remplacement de quelques briques ou pierres éclatées), car les problèmes peuvent s'amplifier rapidement et engendrer des travaux et des coûts plus importants.

Mur de brique qui a été peint afin de camoufler des ouvertures murées. Généralement, ce type d'intervention est à éviter.

Mur de brique altéré par l'eau en raison de l'absence de gouttières

Mur de maçonnerie dont les rangées de brique inférieures ont besoin d'un rejointoiement

Coin de mur en pierre disloqué qui nécessite une réparation urgente afin de consolider la structure

Conseils concernant la maçonnerie

- Bien **ENTRETENIR** les systèmes de gouttières et de descentes pluviales et **ÉLOIGNER** la végétation des murs de maçonnerie pour éviter que la mauvaise canalisation des eaux de pluie ou l'humidité ne dégrade les ouvrages.
- **REFAIRE** les joints de mortier (rejointoyer) lorsque ceux-ci sont évidés ou abîmés en respectant la couleur originale du joint. Le rejointoiement empêchera l'eau de pénétrer dans le mur et de faire éclater les pierres ou les briques sous l'effet du gel et du dégel.
- **REMPLACER** ponctuellement les pierres ou briques abîmées sans nécessairement refaire l'ensemble du mur. Un expert en maçonnerie est alors nécessaire pour le choix d'une pierre ou d'une brique et d'un mortier qui sauront s'harmoniser avec l'existant.
- **ÉVITER** de peindre les ouvrages de maçonnerie, car cela peut les endommager à long terme. Toutefois, lorsque des réparations apparentes doivent être cachées ou lorsque la face protectrice extérieure est trop endommagée pour être réparée, on peut envisager exceptionnellement de peindre la pierre ou la brique plutôt que de remplacer toute la maçonnerie d'origine. Il est recommandé de suivre les conseils d'un expert en maçonnerie et d'appliquer une peinture perméable à la vapeur pour laisser respirer la maçonnerie.
- **ÉVITER** d'avoir recours à des matériaux à base de béton, de calcite, de fibre de verre ou de plastique imitant la maçonnerie lorsque vient le temps de remplacer un ouvrage de pierre ou de brique trop abîmé. De plus, la brique à assemblage sans mortier, aux couleurs non naturelles (vert, gris, rose, bleu) et de format plus grand est déconseillée. La seule véritable option est d'utiliser de la vraie pierre et de la brique d'argile dont les dimensions, la couleur et l'apparence se rapprochent de l'ouvrage original.

Les crépis et les enduits

Les crépis et les enduits traditionnels étaient composés de couches de mortier fabriqué à base de chaux. Ils servaient principalement à étancher les murs extérieurs en maçonnerie de pierres et à les protéger des rigueurs du climat. D'abord dicté par la nécessité, l'enduit protecteur deviendra un élément de parement à partir des années 1930. Généralement, le crépi est une couche fine qui laisse voir la texture du matériau qu'il recouvre. L'enduit, formé de plusieurs couches, est habituellement lisse.

Maison en pierre revêtue d'un enduit destiné à protéger la maçonnerie des intempéries, Neuville

Revêtement d'enduit sur une maison construite entre les années 1930 et les années 1950, Donnacona

Crépi revêtant un mur de maçonnerie laissant entrevoir la texture de la pierre, Grondines

Conseils concernant les crépis et les enduits

- **ENTRETENIR** régulièrement les crépis et enduits pour prolonger leur durabilité. Des travaux périodiques tels que le nettoyage, la réparation de fissures et l'application d'une peinture préserveront l'apparence du bâtiment nécessaire au maintien de sa valeur patrimoniale.
- **EFFECTUER** des reprises lorsqu'un enduit est fissuré ou décollé afin de freiner la progression des dommages. Ces réparations localisées sont fréquentes à la base des murs où les surfaces sont exposées aux chocs, aux effets corrosifs des sels de déglaçage et aux infiltrations d'eau.
- **ÉVITER** d'appliquer sur un bâtiment ancien un revêtement acrylique posé sur un treillis ou un panneau d'isolant rigide. Cette technique est déconseillée, car ce revêtement vieillit mal et modifie sensiblement l'épaisseur des murs.

Ce crépi, fissuré et délavé à la base d'un mur, a grandement besoin d'être restauré.

Le bois

Matériau fréquent de l'architecture traditionnelle, le bois est très présent dans les paysages bâtis de la MRC de Portneuf. Traditionnellement, on employait surtout le bois comme revêtement léger sous forme de bardeaux, de planches de bois horizontales à clin ou à gorge, ou de planches verticales.

Maison revêtue de bardeau de cèdre, Portneuf

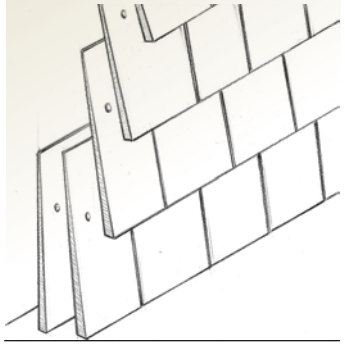

Le bardeau de cèdre résiste très bien à l'eau et à l'humidité. De ce fait, il recouvre autant les toitures que les murs particulièrement exposés aux intempéries. Ces minces planchettes de bois fendues sont assemblées de façon que les joints et les trous de clouage soient protégés par la rangée supérieure de bardeaux.

Maison revêtue de planches à clin, Sainte-Christine-d'Auvergne

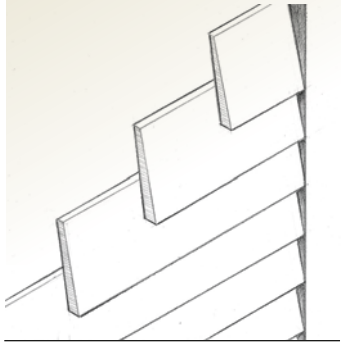

La planche à clin est une planche posée à l'horizontale reconnaissable à sa face inclinée. Comme les bardeaux de cèdre, les planches sont habituellement biseautées pour faciliter leur superposition d'une rangée à l'autre, permettant ainsi à l'eau de ruisseler sur les murs.

Maison revêtue de planches à feuillure, Saint-Basile

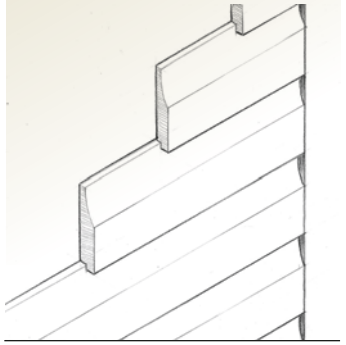

La planche à feuillure, ou à gorge, est une planche posée à l'horizontale qui comporte une entaille concave (gorge) permettant d'emboîter les pièces les unes dans les autres. Les planches, qui ne sont pas inclinées, se trouvent ainsi mieux protégées contre l'érosion.

Maison revêtue de planches verticales, Saint-Marc-des-Carrières

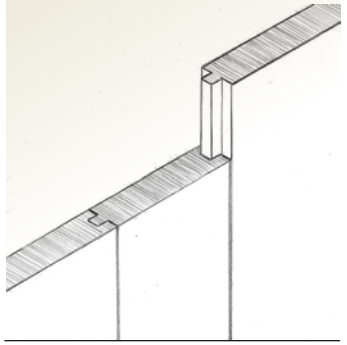

La planche verticale, embouvetée ou simplement juxtaposée, constitue un assemblage ancien qui est très courant sur les bâtiments agricoles.

Maison revêtue de planches à couvre-joint, Grondines

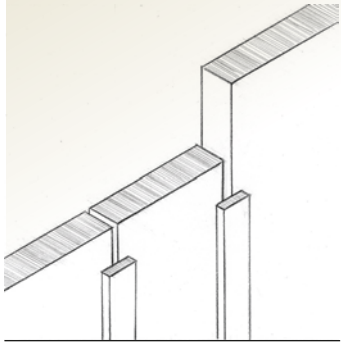

La planche à couvre-joint est un type d'assemblage formé de planches de bois apposées verticalement. Les interstices sont recouverts de baguettes de bois, qui visent à étanchéifier le parement des murs.

Conseils concernant les revêtements en bois

- **REMPLACER** les parties abîmées d'un revêtement en bois en conservant les parties saines. Par exemple, si les rangées du bas d'un mur en bois sont pourries, il est possible de remplacer la partie altérée par des planches ou des bardeaux semblables. En repeignant le tout, rien n'y paraîtra.
- **PRIVILÉGIER**, pour le clin de bois, des planches étroites de quatre à six pouces, plutôt que des planches plus larges (six pouces et plus), puisque les planches étroites sont plus caractéristiques de la région.
- **ÉVITER** que les revêtements de bois soient en contact direct avec le sol ou la végétation, car ceux-ci emprisonnent l'humidité, qui fera pourrir le bois prématurément. **VEILLER** à tailler les branches d'arbres ou les arbustes situés à proximité du mur ou qui sont en contact avec celui-ci. La présence de gouttières et de descentes pluviales qui évacuent l'eau est également essentielle à la bonne préservation des parements de bois.

Une maison en bois mal entretenue et non peinte se dégrade rapidement.

- Toujours **PEINDRE** ou **TEINDRE** les revêtements de bois avec un produit opaque, ce qui leur assure une protection contre l'eau et les rayons ultraviolets du soleil. **ÉVITER** de laisser le bois à l'état naturel, car cela provoque sa dégradation prématurée. **ÉVITER** d'utiliser des vernis translucides ou des teintures non opaques à l'extérieur, car en plus de ne pas offrir de protection optimale, ils ne respectent pas la tradition historique.

PEINDRE LE BOIS

Peindre un revêtement de bois est une intervention importante et délicate. Les peintures et teintures opaques extérieures au latex sont à privilégier. Les peintures à l'huile (à l'alkyde) sont déconseillées, puisqu'elles vieillissent mal et emprisonnent l'humidité dans les murs. Les produits au latex ont l'avantage de conserver leur souplesse et leur couleur en vieillissant. De plus, ils laissent « respirer » le bois en permettant à l'humidité de s'évaporer. Avant de peindre, on doit gratter et sabler la surface afin d'enlever les résidus des anciennes couches de peinture. On doit également appliquer un apprêt sur le revêtement de bois. Avant d'amorcer de tels travaux, il est primordial de s'informer auprès des manufacturiers à propos des mesures d'application.

LE BARDEAU DÉCOUPÉ

Lorsqu'ils sont découpés ou chantournés de différentes formes, les bardeaux deviennent un élément décoratif. Cette technique est mise au point durant la deuxième moitié du 19e siècle alors que le bardeau est scié plutôt que fendu. Les nombreuses scieries que l'on retrouvait autrefois sur le territoire de Portneuf peuvent expliquer l'utilisation fréquente de ce type de revêtement dans la région, notamment à Saint-Casimir, à Deschambault-Grondines, à Cap-Santé et à Pont-Rouge.

Revêtement de bardeau découpé, Cap-Santé

Revêtement de bardeau découpé, Saint-Casimir

Les autres matériaux légers

Au 20e siècle, plusieurs matériaux de revêtement industrialisés apparaissent sur le marché, s'ajoutant ainsi aux matériaux traditionnels que sont la pierre, la brique et le bois. Mis à part les bardeaux d'amiante-ciment (voir le texte plus bas), les parements les plus courants sont la fibre de bois pressée (de type « Masonite » ou « Canexel »), l'aluminium, l'acier, le vinyle et le plastique. Ces matériaux demandent moins d'entretien et sont souvent moins coûteux que la maçonnerie ou le bois. Cependant, ils vieillissent mal en raison de leur moins grande résistance et ne possèdent pas le même cachet. Tous ces matériaux sont donc à éviter, car ils sont conçus pour des bâtiments neufs et sont très mal adaptés à l'architecture traditionnelle et à ses ornements.

Maison revêtue d'un parement de vinyle

Maison revêtue d'un parement de fibre de bois pressée (Masonite)

Maison revêtue d'un parement d'aluminium

L'AMIANTE-CIMENT

Les tuiles d'amiante-ciment, que l'on retrouve d'abord sous la forme de losanges posés en écailles de poisson (1910-1940), puis sous la forme de plaques rectangulaires striées au rebord ondulé (1940-1965), ont été très populaires au Québec. Ce matériau a remplacé le bardeau de cèdre en raison de son faible coût, de son incombustibilité et de son entretien facile (il peut être peint et ne pourrit pas). L'amiante-ciment a toutefois le désavantage de se casser facilement et de se réparer difficilement. Si un tel revêtement est encore en bon état, il est recommandé de le conserver. Par contre, s'il est trop abîmé, il vaut mieux le remplacer par du bardeau de bois ou des planches à clin, car on ne retrouve plus d'amiante-ciment sur le marché. Si les bardeaux d'amiante-ciment doivent être sciés ou percés, il est recommandé de prendre des précautions pour éviter que des fibres d'amiante se propagent dans l'air, car elles sont nocives pour la santé. Si le matériau n'est pas manipulé et qu'il est seulement repeint, il n'y a aucun danger à le conserver en place.

Maison revêtue de bardeaux d'amiante-ciment losangés, Grondines

Maison revêtue de bardeaux d'amiante-ciment rectangulaires, Sainte-Christine-d'Auvergne

Les matériaux de remplacement compatibles avec le bois

Si un revêtement de bois ancien a atteint la fin de sa vie utile et doit être remplacé, on cherchera d'abord à préserver les qualités essentielles du bâtiment. Dans cette optique, les détails de finition sont aussi importants que le choix du matériau de revêtement lorsqu'on veut préserver le cachet et l'intégrité d'une maison ancienne. Il faut donc choisir un matériau de même apparence (format, texture, couleur) et veiller à conserver les composantes décoratives, trop souvent supprimées lors du remplacement d'un matériau de revêtement. L'architecture d'une maison ancienne est appauvrie si le remplacement de matériau engendre la suppression de ses ornements, de ses ouvertures anciennes ou de son revêtement d'origine par des modèles contre-indiqués.

AVANT

Cette maison revêtue de bardeau de bois manquait d'entretien, mais possédait un bon potentiel de mise en valeur.

APRÈS

La même maison a perdu l'ensemble de ses composantes anciennes et, par le fait même, toute sa valeur patrimoniale.

AVANT

Maison revêtue de planches de bois à feuillure et dotée de chambranles autour des fenêtres.

APRÈS

Le remplacement du matériau d'origine par des planches à clin a engendré la suppression des chambranles, remplacés par de faux volets.

Conseils concernant les matériaux de remplacement

- **PRIVILÉGIER** les profilés de bois pour remplacer totalement ou partiellement un revêtement de bois ancien. Par exemple, des planches de pin ou de bois traité recouvertes de couches de peinture (de type « Maibec » ou « Goodfellow ») sont des matériaux de remplacement jugés acceptables.
- D'autres matériaux de remplacement présentement offerts sur le marché constituent également des solutions de rechange acceptables. Ainsi, certains composés de fibres de bois agglomérées (de type « Canexel ») ou des panneaux de fibro-ciment peuvent convenir à condition que leur apparence imite celle du parement traditionnel.
- **ÉVITER** les matériaux à base de métal ou de plastique, tels que l'aluminium ou le vinyle, sur des maisons patrimoniales.
- **CONSERVER** les éléments décoratifs comme les planches cornières, les chambranles et autres boiseries ornementales lors d'un remplacement de revêtement. Si ceux-ci doivent être remplacés, il est primordial de préserver les dimensions et proportions anciennes pour ne pas dénaturer le bâtiment.
- Dans le cas d'une maison dont le revêtement a déjà été remplacé par un parement industrialisé peu compatible avec l'architecture ancienne, il est recommandé d'**OBSERVER** des photographies anciennes ou des maisons de même type qui ont conservé leur parement d'origine pour **S'EN INSPIRER**.

La tôle traditionnelle

La tôle traditionnelle est courante comme matériau de couverture. Par sa texture et sa couleur, elle confère aux bâtiments anciens un aspect distinctif et une grande part de leur caractère. Bien adaptée aux toitures en pente, aucun autre matériau ne saurait mieux étancher ces toitures aux multiples noues et saillies, souvent peu isolées et mal ventilées. La tôle est également très durable si on l'entretient régulièrement.

LA TÔLE À LA CANADIENNE OU EN PLAQUES

La tôle dite à la canadienne est reconnaissable à son patron rappelant une multitude d'écailles plates. Ces plaques de petites dimensions sont en fait des bandes de tôle pliées et chevauchées que l'on cloue obliquement au débord du toit.

Un autre patron de couverture est parfois rencontré sur le territoire portneuvois. Il s'agit de la tôle en plaques, qui ressemble à la tôle à la canadienne, mais dont les plaques ne sont pas posées en oblique. Dans ce cas, les plaques peuvent être de plus ou moins grandes dimensions.

LA TÔLE À BAGUETTES OU PINCÉE

Dans l'évolution de la construction au 19e siècle, la tôle à la canadienne a été remplacée au fil des années par la tôle à baguettes ou pincée lorsque les feuilles de tôle ont pu atteindre de plus grandes dimensions. La tôle à baguettes doit son nom aux baguettes de bois sur lesquelles sont assemblés les joints des feuilles de métal. De grosseurs variables, ces tasseaux de bois sont disposés perpendiculairement au débord du toit et leur espacement dépend de la largeur des feuilles de tôle utilisées. La tôle pincée (ou à joints debout) s'apparente à la tôle à baguettes à cette différence près que les joints sont simplement pincés, sans baguettes de bois, pour donner l'aspect de la tôle à baguettes.

LA TÔLE EMBOSSÉE

La tôle embossée apparaît sur le marché dans les années 1870. Elle est d'abord utilisée pour les revêtements intérieurs, par exemple pour les plafonds. Elle se répand ensuite au début du 20e siècle comme revêtement extérieur sur les murs et les toitures. Les feuilles de tôle, en fer ou en acier recouvert d'une mince couche de zinc, peuvent arborer divers motifs décoratifs.

Manoir Allsopp doté d'une toiture en tôle à la canadienne, Cap-Santé

Tôle en plaques recouvrant le brisis d'une toiture mansardée, Saint-Casimir

Maison coiffée d'une toiture en tôle à baguettes, Grondines

Tôle pincée et rivetée, une particularité locale de Saint-Marc-des-Carrières

Maison dotée d'une toiture en tôle embossée, Pont-Rouge

Tôle embossée recouvrant le brisis d'un toit mansardé, Neuville

DE LA TÔLE EMBOSSÉE SUR LES MURS

Comme sur les toits, la tôle embossée peut aussi recouvrir les murs extérieurs d'une maison. Dans ce cas, les motifs imitent habituellement la brique ou la pierre de taille. Il s'agissait, au début du 20e siècle, d'une façon économique de donner plus de prestige à une propriété.

La tôle embossée est ici utilisée pour recouvrir les murs extérieurs de cette ancienne fabrique de Saint-Casimir.

Corps secondaire entièrement revêtu de tôle embossée peinte de couleur argentée, Saint-Alban

Magnifique chambranle de tôle embossée posé sur un revêtement de même nature imitant la pierre, Saint-Basile

LA TÔLE RIVETÉE DE SAINT-MARC

À Saint-Marc-des-Carrières, les plaques de tôle de certaines toitures anciennes sont fixées à l'aide de rivets, visibles au centre des plaques. Cette technique spéciale, que l'on retrouve peu en dehors de cette municipalité, est probablement due à un entrepreneur ou à un ferblantier local.

Toiture en tôle rivetée, Saint-Marc-des-Carrières

Conseils concernant la tôle traditionnelle

- Il est possible de **RÉPARER** par sections une couverture de tôle, ce qui évite d'avoir à remplacer la couverture en entier.
- **APPLIQUER** sans tarder de la peinture sur les couvertures en tôle qui s'écaillent ou qui présentent des traces de rouille.
- Lorsqu'une toiture en tôle a atteint sa fin de vie utile, **FAVORISER** son remplacement par une tôle traditionnelle de même modèle. Quoique coûteuse, la tôle traditionnelle offre plusieurs avantages dont sa grande durabilité et son élégance. La pose de ce matériau se fait habituellement par un ferblantier-couvreur, spécialiste de ce genre de toiture.
- Lors du remplacement d'une toiture par de la tôle préfabriquée, **CHOISIR** des modèles en acier galvanisé qui se rapprochent le plus possible des patrons traditionnels, spécialement pour la tôle à baguettes (silhouette profilée, dimensions et espacement des plis).
- **ÉVITER** l'utilisation de la tôle profilée, gaufrée et ondulée, avec vis apparentes, en acier ou en aluminium de type industriel. Ces matériaux n'offrent pas la qualité et l'apparence recherchées pour les bâtiments anciens.

LES OUVERTURES

Les portes, fenêtres et lucarnes qui percent les murs et la toiture d'une maison sont des éléments essentiels permettant l'accès, la ventilation et l'apport de lumière à l'intérieur. Elles doivent rester fonctionnelles tout en conservant la chaleur l'hiver venu. De plus, les ouvertures aux modèles variés comptent parmi les éléments les plus importants dans l'apparence d'une maison. Il faut donc en prendre bien soin pour les conserver longtemps.

Porte, Saint-Ubalde

Lucarne, Grondines

REMPLACER DES OUVERTURES : UNE INTERVENTION DÉLICATE

Le remplacement des portes et, surtout, des fenêtres est l'une des interventions les plus fréquentes en rénovation et souvent l'une des plus délicates. La prudence s'impose donc afin de choisir un modèle de porte ou de fenêtre compatible avec le style architectural du bâtiment.

Il est important de tenir compte de la forme, des dimensions, des modes de division et des proportions des ouvertures d'origine pour en choisir de nouvelles, car ces caractéristiques peuvent grandement affecter la symétrie, le rythme, l'harmonie et l'équilibre architectural d'une maison.

L'apport d'un artisan sera profitable pour obtenir des portes ou des fenêtres tout à fait adaptées à l'architecture particulière d'une maison ancienne.

On n'insistera jamais assez sur l'importance du traitement des ouvertures : une mauvaise intervention peut compromettre la valeur patrimoniale, voire économique d'un bâtiment.

Fenêtres, Saint-Raymond

Porte et fenêtres, Neuville

Les portes

Les portes extérieures jouent plus qu'un rôle fonctionnel. Grâce à leurs caractéristiques et à leur ornementation, elles participent à l'apparence de la maison. Voici donc quelques conseils pratiques pour mieux conserver les portes anciennes ou pour les remplacer de façon harmonieuse.

Porte dotée d'une imposte et de baies latérales et encadrée d'un portail, Deschambault

Porte avec imposte, Portneuf

Porte à panneaux avec vitrage, Saint-Gilbert

Porte double avec impostes, Saint-Thuribe

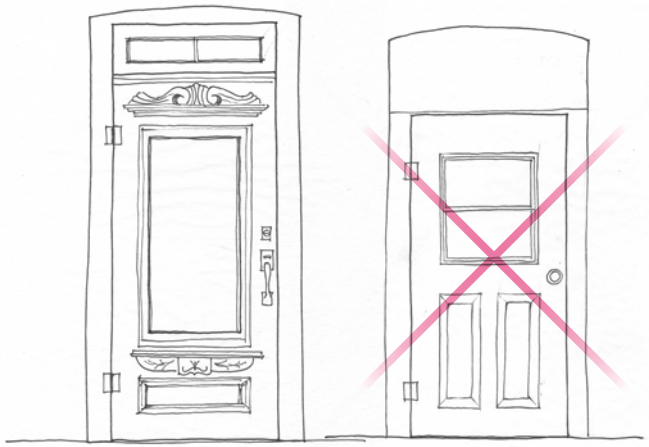

AVANT
Porte en bois ornementée avec vitrage et imposte
Élément à préserver

APRÈS
Porte en acier usinée avec vitrage à guillotine et faux caissons; imposte condamnée
Intervention à éviter

Maison dont la porte a été condamnée sur la façade principale, ce qui altère considérablement sa composition architecturale

Types de portes à éviter sur un bâtiment patrimonial

Grondines

Deschambault

Deschambault

Saint-Casimir

Saint-Thuribe

Conseils concernant les portes

- **FAVORISER** la réparation d'une porte ancienne plutôt que d'en installer une neuve, à moins que la porte d'origine ne soit trop abîmée. Dans ce dernier cas, l'installation d'une nouvelle porte en bois ayant les mêmes proportions de vitrage que l'ancienne s'avère le meilleur choix.
- **S'ASSURER** que les portes anciennes sont munies de coupe-froid qui n'ont pas perdu leur flexibilité afin d'obtenir une bonne isolation thermique.
- **FAVORISER** la conservation d'une contre-porte extérieure en hiver, qui peut être remplacée par une porte moustiquaire en été. D'un point de vue énergétique, ce système est aussi efficace qu'une porte moderne isolée.
- **ÉVITER** d'installer des portes en acier ou en PVC usinées imitant le modèle de vieilles portes en bois avec caissons. La mauvaise imitation et les dimensions standardisées enlèvent beaucoup de cachet aux maisons anciennes.
- **SE GARDER** de boucher les impostes au-dessus des portes afin de respecter l'alignement supérieur des ouvertures d'un même étage. De plus, certaines impostes ouvrantes jouent un rôle de ventilation.
- **TENTER** de conserver et de récupérer certaines pièces de quincaillerie anciennes (poignée, serrure, pentures), l'encadrement, les motifs sculptés et le vitrage lors de la confection d'une nouvelle porte par un artisan.
- **CONSERVER** en tout temps l'ouverture de la porte sur la façade de la maison ainsi que son accès (galerie, escalier, balcon), même quand cette porte est peu ou pas utilisée.
- **S'ABSTENIR** de poser des portes en verre coulissantes (« porte-patio ») sur les façades visibles des bâtiments anciens. Choisir plutôt des portes françaises (doubles) en bois ou une porte avec baies latérales.

Les fenêtres

On retrouve deux principaux modèles de fenêtres traditionnelles : à battants et à guillotine. Le modèle à battants, qui convient bien pour les maisons très anciennes, est composé de deux châssis qui s'ouvrent vers l'intérieur. Le modèle de fenêtre à guillotine, constitué de deux grands châssis superposés qui glissent l'un devant l'autre, est également très courant. Dans les deux cas, les fenêtres peuvent être subdivisées de plusieurs manières avec des carreaux de diverses dimensions ou des boiseries décoratives.

Fenêtre à battants à grands carreaux, Portneuf

Fenêtres à guillotine, Lac-Sergent

Fenêtre à battants et à imposte, Saint-Casimir

Fenêtre à guillotine avec baies latérales, Neuville

Fenêtre à battants à petits carreaux, Deschambault

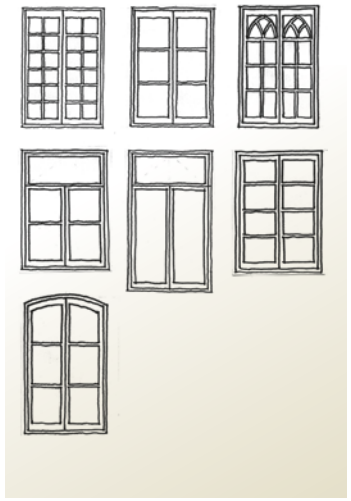

Différents types de fenêtres à battants

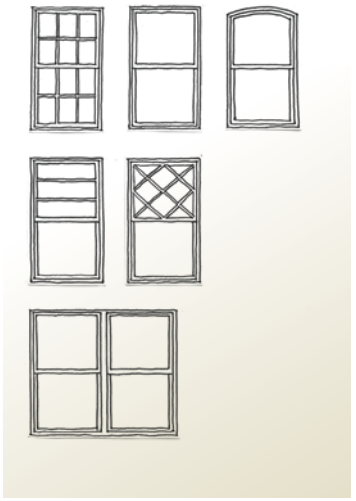

Différents types de fenêtres à guillotine

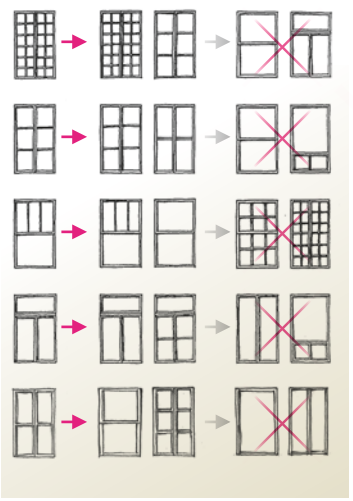

Modèles de fenêtres à privilégier et à éviter lors d'un remplacement selon le modèle d'origine

Modèles de fenêtres peu recommandables. **À éviter**

Cap-Santé

Portneuf

Saint-Léonard-de-Portneuf

Conseils concernant les fenêtres

- **CONSERVER** la position, les dimensions et les proportions d'origine des fenêtres. Agrandir ou réduire une fenêtre modifie considérablement la composition équilibrée des ouvertures sur une façade.
- **CHOISIR** le modèle de fenêtre qui convient au bâtiment et à son époque de construction. Les fenêtres à battants conviennent à certains bâtiments d'inspiration française ou québécoise, tandis que la guillotine est mieux adaptée aux maisons d'influence britannique ou américaine. Habituellement, une maison possède rarement plus de deux grandeurs de fenêtres.
- **RESPECTER** la proportion des membrures et le mode de division des verres afin de conserver un pourcentage de vitrage qui convient au bâtiment. Le modèle et les proportions de la fenêtre sont plus importants que le matériau lui-même.
- **PRÉSERVER** les détails architecturaux existants qui témoignent bien souvent d'une technique artisanale : profil de l'encadrement ou des petits-bois (meneaux), ornement sculpté.
- **FAVORISER** la conservation d'une contre-fenêtre extérieure (châssis double) en hiver, qui peut être remplacée par une moustiquaire en été. D'un point de vue énergétique, il a été démontré que ce système est aussi efficace qu'une fenêtre munie de verres « Thermos ».
- **ÉVITER**, sur les bâtiments anciens, les modèles de fenêtres coulissantes, les fenêtres en aluminium ou en PVC, les fenêtres panoramiques horizontales ainsi que les baguettes de bois appliquées sur le vitrage dans le but d'imiter les divisions d'une fenêtre traditionnelle à carreaux.
- **PRÉCONISER**, pour les nouvelles constructions, des produits, matériaux et modèles de fenêtre qui sont compatibles avec les caractéristiques des ouvertures observées sur les façades des bâtiments avoisinants. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire que les nouvelles fenêtres soient en bois ou munies de contre-fenêtres.

Les lucarnes

En règle générale, on retrouve le même modèle de fenêtres dans les lucarnes que sur les murs du bâtiment. Les premières sont toutefois plus petites et habituellement plus étroites. Par exemple, une maison qui possède des fenêtres à battants à six grands carreaux présentera des lucarnes comportant des fenêtres à quatre grands carreaux légèrement moins larges que celles du rez-de-chaussée.

Lucarne à pignon, Pont-Rouge

Lucarnes à pignon perçant le brisis d'un toit mansardé, Saint-Alban

Lucarne pendante à fronton interrompu, Saint-Marc-des-Carrières

Lucarne triangulaire et lucarne à arc cintré, Deschambault

QUELQUES PRINCIPES À RESPECTER

1. Le nombre de lucarnes est généralement égal ou inférieur au nombre d'ouvertures en façade. Sur une maison comprenant une porte et deux fenêtres, par exemple, nous retrouvons deux ou trois lucarnes.
2. Les lucarnes sont habituellement disposées de façon symétrique, mais elles ne sont pas nécessairement alignées avec les ouvertures de la façade. Un jeu pair/impair est souvent utilisé afin d'équilibrer la composition architecturale.
3. Les fenêtres des lucarnes sont habituellement étroites et plus petites que les fenêtres du rez-de-chaussée.
4. Les lucarnes d'une même toiture devraient être de même modèle, de même dimension et être alignées entre elles.

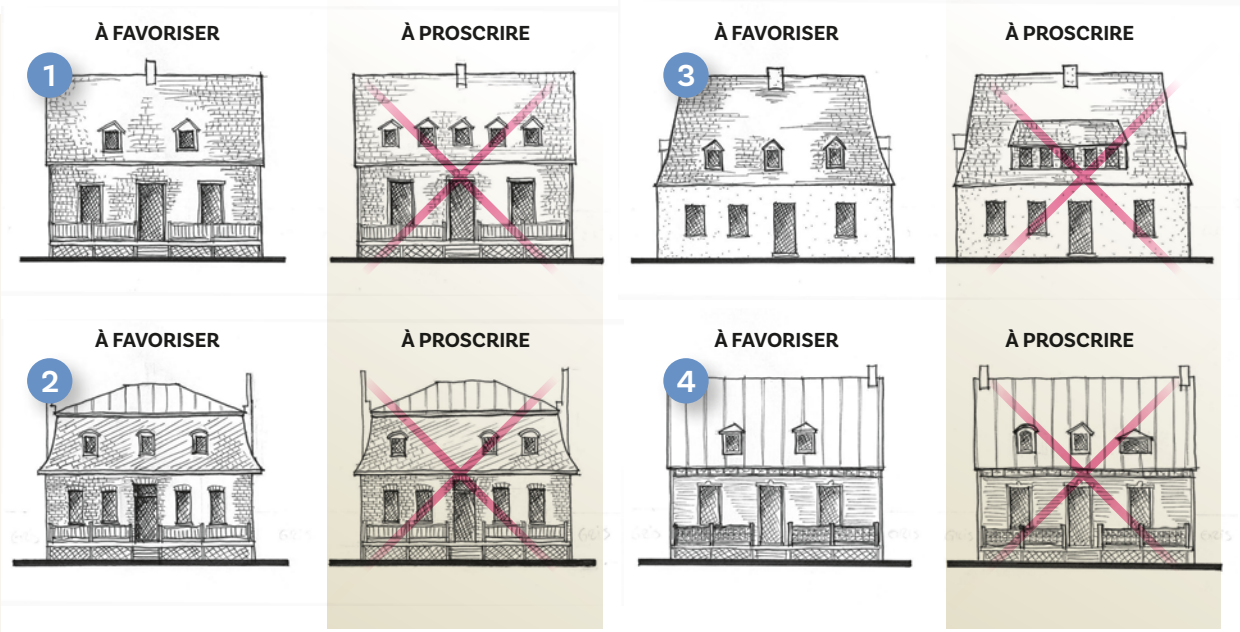

LA LUCARNE CENTRALE NÉOCLASSIQUE

Ce type de lucarne est un élément caractéristique du patrimoine bâti portneuvois. Représentatives du courant néoclassique qui déferle sur le Québec au milieu du 19e siècle, ces grandes lucarnes placées au centre de la maison comportent généralement deux ou trois ouvertures. Elles sont souvent décorées de pilastres, de frontons, de tympans et de boiseries décoratives, qui participent grandement au programme ornemental de la demeure.

Lucarne centrale néoclassique, Deschambault

Lucarnes pendantes à fronton, Cap-Santé

Lucarne centrale néoclassique, Grondines

Conseils concernant les lucarnes

- **S'ASSURER** que toutes les lucarnes sont identiques et de mêmes dimensions lors de l'installation de nouvelles lucarnes ou de leur transformation.
- **UTILISER** le même type de fenêtre pour les lucarnes que pour le reste du bâtiment afin de respecter l'unité d'ensemble. Les fenêtres des lucarnes devraient toutefois être de dimensions réduites.
- **ÉVITER** la surcharge du toit par un trop grand nombre de lucarnes. Cependant, il est recommandé de construire plusieurs petites lucarnes plutôt qu'une grande lucarne continue, qui paraîtra disproportionnée et écrasera le volume de la maison.
- **S'ABSTENIR** de percer des puits de lumière sur le versant avant des toits. Cette pratique est incompatible avec l'architecture des maisons anciennes.
- **SE GARDER** d'élargir indûment les lucarnes par l'extérieur en les isolant avec un matériau inadéquat. Cela déséquilibre les proportions des lucarnes.
- **ÉVITER** l'emploi d'un matériau étranger pour les lucarnes. Les côtés des lucarnes sont habituellement revêtus du même matériau que les murs ou que la toiture.

Des fenêtres inadéquates modifient de façon importante l'apparence des lucarnes.
Intervention à éviter

Éviter de remplacer plusieurs petites lucarnes par une grande lucarne qui modifie de façon importante la volumétrie d'origine.

LES ÉLÉMENTS EN SAILLIE

Les galeries, les balcons, les vérandas, les escaliers extérieurs et les cheminées qui font saillie par rapport au volume d'une maison sont des éléments importants dans l'architecture domestique. En plus d'avoir un rôle fonctionnel, ces composantes sont souvent agrémentées de décorations et de détails qui permettent de donner une touche personnalisée à une maison et de la repérer dans le paysage. Sans ces éléments, un bâtiment ancien perd une grande partie de son cachet.

Galerie et escaliers, Deschambault

Véranda, Donnacona

Porche, Saint-Raymond

Galerie richement ornée, Saint-Marc-des-Carrières

LA GALERIE, COMPOSANTE IDENTITAIRE DES MAISONS QUÉBÉCOISES

Les galeries sont des éléments traditionnels qui font partie de l'architecture domestique depuis le 19e siècle. On a alors instauré cette tradition d'aménager devant la maison un espace tempéré où il fait bon se prélasser l'été et pouvant servir de lieu abrité l'hiver. Qu'elle soit couverte par le prolongement du toit principal ou par une toiture indépendante appelée auvent, la galerie est plus ou moins ornementée selon le style de la résidence. Les galeries dégagent habituellement une apparence de légèreté contrastant avec l'aspect massif du volume principal de la maison. En effet, les composantes d'une galerie sont généralement fines et ajourées (garde-corps) afin de ne pas cacher les murs du bâtiment.

UNE PROJECTION VERS LA NATURE

Dans les milieux de villégiature, comme sur les rives du fleuve et des nombreux lacs de la région, la galerie ainsi que la véranda fermée par des fenêtres, aussi appelée solarium, caractérisent l'architecture des bâtiments. Ces lieux protégés permettent de mieux apprécier la nature environnante et particulièrement les vues panoramiques sur un plan d'eau. Parfois entourée de moustiquaires, la galerie s'harmonise avec l'architecture du bâtiment en ce qui a trait à ses matériaux, à son ornementation et à ses couleurs.

Villa du lac Sept Îles entourée de larges galeries, Saint-Raymond

LA CONSERVATION DES ÉLÉMENTS EN SAILLIE

Les éléments en saillie que constituent les galeries, les balcons, les vérandas et les escaliers protègent et soulignent les entrées tout en leur assurant une certaine intimité. Ces éléments traditionnellement en bois ou en métal sont particulièrement exposés aux intempéries et demandent une attention particulière en ce qui concerne leur entretien et la conservation de certains détails de finition.

Une galerie régulièrement repeinte ne nécessite presque jamais de réparations majeures, Saint-Casimir

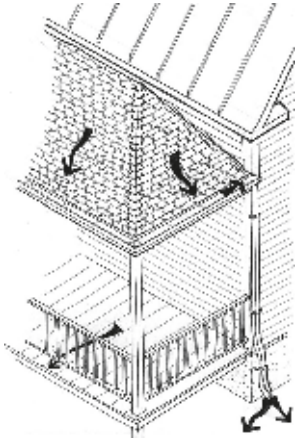

Parcours normal de l'eau sur une galerie couverte

La préservation de la finesse des détails de ces galeries n'est possible que si le bois est peint et protégé de l'humidité. Deschambault

Conseils pour préserver les éléments en saillie

- **ENTRETENIR** adéquatement les différentes composantes en bois et en métal des galeries et autres saillies, considérant que leur remplacement est souvent une opération coûteuse et complexe.
- **VEILLER** à éloigner l'eau le plus possible de ces éléments. **ÉLOIGNER** toute végétation qui pourrait emprisonner l'humidité. **DONNER** une légère inclinaison vers l'extérieur au plancher d'une galerie ou d'un balcon afin que l'eau s'évacue par elle-même. **S'ASSURER** de la présence et du bon fonctionnement des gouttières et des descentes pluviales.
- **PROTÉGER** les composantes en bois en réappliquant régulièrement une peinture ou une teinture opaque. Pour les éléments métalliques (fer forgé ou ouvré), **APPLIQUER** une peinture antirouille aussitôt que des traces de rouille apparaissent
- **FAVORISER** des réparations partielles plutôt que la réfection complète d'un élément en saillie en tentant de reproduire certaines composantes (barrotins, poteaux, marches) à partir des parties encore saines. Le remplacement complet ne devrait être envisagé que lorsque l'élément présente un état avancé de détérioration.
- **VISER** une unité d'ensemble entre les différentes saillies d'un bâtiment. Les galeries, les balcons et les escaliers devraient tous être construits avec le même matériau, posséder le même type de garde-corps et être peints de la même couleur. **TRAITER** les toits des saillies de la même manière que la toiture du volume principal quant au choix du matériau, de la texture et de la couleur.

Les garde-corps

Le garde-corps, aussi appelé balustrade, constitue l'élément le plus visible d'une galerie, d'un balcon ou d'un escalier extérieur. Il doit donc être conçu et entretenu avec soin. On retrouve une grande variété de garde-corps sur le territoire de la MRC de Portneuf. Qu'ils soient en bois, en fer ornemental ou même en pierre, ils font souvent partie intégrante de l'ornementation d'un bâtiment.

Garde-corps en bois découpé, Deschambault

Garde-corps avec barrotins chanfreinés, Saint-Thuribe

Garde-corps en pierre calcaire sculptée, Saint-Marc-des-Carrières

Garde-corps avec balustres tournés, Deschambault

MODÈLES DE GARDE-CORPS LES PLUS FRÉQUENTS

Garde-corps en bois avec barrotins carrés, Saint-Casimir

Garde-corps en bois avec barrotins tournés, Saint-Casimir

Garde-corps en bois avec barrotins découpés, Deschambault

Garde-corps en bois plein, Saint-Ubalde

Garde-corps avec balustres en fonte, Saint-Thuribe

Garde-corps en fer ornemental, Saint-Marc-des-Carrières

Conseils concernant les garde-corps

- **FAVORISER** les mêmes matériaux lorsque vient le temps de remplacer un garde-corps, soit le bois ou le fer ornemental. L'aluminium, le PVC et le bois traité non peint sont à proscrire comme matériaux de substitution. Ils n'offrent pas les mêmes qualités esthétiques et la même durabilité que les matériaux d'origine.
- **ÉVITER** les garde-corps préfabriqués avec les barreaux fixés aux flancs de la main courante et de la lisse basse.
- **S'ABSTENIR**, lorsque cela est possible, de faire passer la hauteur des garde-corps de 36 à 42 pouces, ce qui modifie leur proportion. Un garde-corps plus haut sera plus massif et pourrait passer devant des fenêtres.
- **VEILLER**, si le surhaussement d'un garde-corps est obligatoire en raison de la réglementation (pour des balcons ou des galeries à plus de six pieds du sol), à adapter le garde-corps traditionnel d'origine pour préserver ses éléments décoratifs. Il serait alors judicieux d'ajouter une deuxième main courante ou de surélever la base de façon esthétique.

Garde-corps préfabriqué en bois avec barreaux fixés aux flancs de la main courante et de la lisse basse.
Modèle à éviter

Deux principales manières de surhausser un garde-corps à 42 pouces : 1) L'ajout d'une base pleine sous le garde-corps existant (photo du haut); 2) L'ajout d'une deuxième main courante dans la partie supérieure (photo du bas).

LES GARDE-CORPS EN MÉTAL OUVRAGÉ

Dans les années 1950, les garde-corps de galerie en métal ouvragé deviennent très populaires. Les ferblantiers et les compagnies qui les exécutent puisent dans les motifs végétaux pour donner à leurs œuvres des formes arrondies et très organiques. N'étant pas très ancien, ce type de garde-corps est encore très répandu dans la région de Portneuf, particulièrement à Donnacona.

LES RETAILLES DE LAMES DE PATINS

L'intégration des retailles métalliques de lames de patins dans la composition des garde-corps est une caractéristique exclusive à l'architecture résidentielle de la région de Québec. Cette particularité architecturale se répand dans les décennies 1940 et 1950 alors que les artisans du métal récupèrent les retailles auprès des entreprises qui fabriquent des lames de patins et les intègrent à leurs ouvrages pour former de belles dentelles décoratives.

Les cheminées

La cheminée extérieure constitue un élément important de la composition architecturale d'une habitation et contribue au panorama visuel du paysage bâti. La partie de la cheminée dépassant le toit, appelée la souche, est habituellement en pierre ou en brique. Comme elle est particulièrement exposée aux intempéries, ses joints de mortier finissent par s'éroder et se dissoudre, entraînant des infiltrations d'eau qui causent des problèmes de déformation, d'éclatement et d'effritement de la maçonnerie. Les cheminées possèdent généralement un couronnement constitué d'une dalle de pierre ou d'un solin métallique afin d'éviter la pénétration verticale de l'eau et ses conséquences néfastes.

Cheminée massive en pierre, Pont-Rouge

Cheminée en brique, Saint-Casimir

Cheminée enrobée de tôle traditionnelle, Neuville

Cheminée recouverte de tôle ouvragée, Neuville

Conseils concernant les cheminées

- **PORTER** une attention particulière à la jonction de la cheminée et de la toiture, qui constitue un endroit propice aux infiltrations d'eau.
- **RECOURIR** à un maçon pour les travaux majeurs de réfection et de rejointoiement.
- **S'ASSURER** qu'une nouvelle cheminée s'intègre harmonieusement au bâtiment existant. Par exemple, **UTILISER** une brique ressemblant, par sa couleur et sa texture, à celle des murs extérieurs ou s'harmonisant avec la couleur de la toiture.
- **ÉVITER** les cheminées tubulaires en acier dégarnies de maçonnerie, car elles sont incompatibles avec l'architecture traditionnelle. Il conviendrait plutôt de les intégrer à une cheminée existante ou de les positionner sur une façade non visible.

Cheminée tubulaire en acier inadaptée à l'architecture ancienne. **Modèle à éviter**

L'ORNEMENTATION ET LA COULEUR

Les éléments décoratifs, si simples soient-ils, contribuent fortement au caractère patrimonial d'une demeure. Ils sont souvent associés à une époque ou à un style architectural en particulier. Le souci du détail et des couleurs prend ici une importance indéniable, car une maison dépouillée de son ornementation originale perd tout son charme.

Cottage vernaculaire américain doté d'ornements simples autour des ouvertures et sur la galerie, Sainte-Christine-d'Auvergne

Maison éclectique munie d'une riche ornementation d'inspiration victorienne, Neuville

Maison à mansarde ornée de plusieurs boiseries décoratives qui lui donnent du caractère, Saint-Casimir

DES ORNEMENTS QUI ONT DE LA PERSONNALITÉ

Dans la conception traditionnelle des maisons, l'ajout de détails décoratifs autour des ouvertures, sur les rives de la toiture, à la jonction des murs ainsi que sur les éléments en saillie permet de personnaliser un bâtiment. Il demeure fréquent toutefois que des travaux de réfection entraînent l'élimination de ces éléments décoratifs ou leur remplacement par des composantes préfabriquées inappropriées. Ces transformations ne sont pas souhaitables, puisqu'elles provoquent une banalisation progressive des paysages bâtis. Il faut donc apporter le plus grand soin aux composantes qui subsistent et reproduire fidèlement les éléments que l'on remplace afin de préserver la richesse de l'ornementation architecturale dans la MRC de Portneuf.

DE LA CHARPENTE AU DÉCOR

En architecture traditionnelle, les éléments d'ornementation sont souvent issus d'anciens éléments structuraux. Les chambranles autour des portes et des fenêtres ainsi que les planches cornières rappellent des éléments de charpente des constructions plus anciennes. Les aisseliers ornant les poteaux de galerie de même que les consoles d'une corniche à la base d'un toit évoquent également d'anciennes pièces de renfort, qui sont devenues de simples ornements. Les différents appareillages de maçonnerie, par exemple les linteaux de briques en plate-bande ou les chaînages d'angle qui ont une certaine fonction structurale, peuvent à eux seuls créer l'ornementation d'un bâtiment.

Les ornements habillant les ouvertures et les galeries

Les chambranles en bois posés autour des fenêtres constituent l'élément d'ornementation le plus courant et celui qui a le plus d'impact visuel. Ces planches fixées autour des ouvertures assurent une jonction harmonieuse avec le revêtement extérieur. Souvent peints d'une couleur différente du mur, les chambranles existent en plusieurs modèles moulurés ou d'une grande simplicité.

Maison dotée de chambranles autour de la porte et des fenêtres, Saint-Gilbert

Modèle de chambranle typique de Pont-Rouge

Maison munie de chambranles peints de couleur foncée, Pont-Rouge

Maison éclectique munie de chambranles, Pont-Rouge

Les volets associés aux fenêtres avaient autrefois la fonction de bloquer les chauds rayons du soleil tout en laissant passer l'air frais. Les volets anciens sont généralement peints de couleur foncée et composés de lamelles inclinées vers le bas ou de planches verticales ajourées. Il convient de les conserver et de les entretenir même s'ils n'ont plus d'utilité. Les portails bordant les portes peuvent également être plus ou moins ornementés. Ceux qui s'inspirent du style néoclassique, avec un fronton triangulaire, des pilastres et une corniche, sont les plus élaborés.

Maison éclectique ayant conservé ses volets traditionnels aux fenêtres, Saint-Casimir

Portail ornementé encadrant une porte, Saint-Basile

Les poteaux de soutien qui supportent les auvents de galerie ou de balcon sont souvent tournés, sculptés ou jumelés afin de créer, avec les garde-corps, des compositions très riches. Les aisseliers en bois découpé, situés à la jonction des poteaux et de l'auvent, présentent des modèles très variés qui sont généralement la signature d'artisans locaux. Quant aux lambrequins ajourés fixés dans la partie haute des galeries, ils rappellent les ouvrages de dentelle par leur légèreté et leur finesse.

Les poteaux sculptés de cette galerie participent au décor élaboré de cette maison, Saint-Casimir

Aisseliers décorant une galerie, Deschambault

Lambrequin ornant la partie supérieure d'une galerie, Saint-Marc-des-Carrières

Conseils pratiques concernant les ornements

- **ENTRETENIR ET RESTAURER** les éléments d'ornementation plutôt que de les supprimer et de les remplacer. Étant souvent composé d'éléments en série, le décor architectural peut facilement être complété, réparé ou partiellement remplacé en prenant pour modèle les morceaux encore sains de l'ouvrage.
- **ÉVITER** d'apposer de faux volets en appliqué (fixes) aux fenêtres sans rapport avec l'ouverture, c'est-à-dire qui n'auraient pas la largeur requise pour couvrir toute la fenêtre s'ils étaient fonctionnels. Ce procédé amène une incongruité qui peut avoir un impact négatif sur la composition d'une façade. Ce malaise sera accentué si les volets sont en métal ou en matériau synthétique.
- **S'ABSTENIR** d'ajouter des éléments d'ornementation manufacturés ou préfabriqués comme de fausses colonnes classiques en acier ou des moulures en PVC. Ces éléments d'influence victorienne ou coloniale sont habituellement incompatibles avec l'architecture traditionnelle québécoise. Dans le cas des maisons anciennes, il vaut mieux confier la fabrication ou la réparation d'éléments d'ornementation en bois à un ébéniste ou à un artisan sculpteur.

Les ornements habillant les murs et les toitures

La planche cornière, située à l'angle de deux murs revêtus de bois, est un élément de finition simple et très courant. Elle est habituellement constituée de simples planches peintes de couleur contrastée par rapport au mur. Parfois, elle est sculptée ou ornée de motifs décoratifs. Le chaînage d'angle est quant à lui présent à l'angle des murs en maçonnerie de brique ou de pierre et a pour rôle premier d'empêcher l'écartement des murs.

Planche cornière simple à l'angle des murs, Saint-Raymond

Planche cornière ouvragée, Deschambault

Maison en brique dotée de chaînages d'angle en pierre, Saint-Casimir

Les bordures de rive des toitures en pente sont parfois ornées de boiseries découpées, de consoles ou de chevrons apparents qui agrémentent l'architecture. Habituellement sobres, ces ornements s'harmonisent au style du bâtiment et sont souvent agencés avec le décor de la galerie ou des ouvertures. Des épis ou des mâts coiffent également le pignon de certaines maisons cossues.

Bordure de rive en bois découpé et épi ornant la toiture de cette maison, Neuville

Chevrons apparents participant à l'ornementation de cette résidence, Donnacona

Mât coiffant un pignon, Cap-Santé

Corniche à consoles et épi au sommet d'un édifice, Saint-Raymond

La corniche en bois ou en métal constitue également un élément d'ornementation courant au sommet des façades et des portails. L'usage de ce type d'ornement, composé de consoles ou de moulures, prend véritablement son envol avec l'apparition des maisons à toit plat. Le parapet orne également le sommet des murs des bâtiments à toit plat. Les modèles les plus fréquents forment une série de gradins, conférant une silhouette géométrique aux devantures.

Corniche à consoles en bois, Rivière-à-Pierre

Corniches à consoles en bois au sommet d'édifices commerciaux, Saint-Raymond

Corniche à consoles en bois, Saint-Basile

Corniche-parapet moulurée en tôle, Saint-Casimir

Corniche ouvragée en tôle, Donnacona

Parapet à gradins, Neuville

Conseils pratiques concernant les ornements

- **TOUJOURS ACCOMPAGNER** un revêtement de bois en planches horizontales à clin ou de bardeau de cèdre de planches cornières de bonnes proportions aux angles extérieurs des murs. La même règle s'applique pour tous les matériaux de remplacement posés à l'horizontale.
- **ENTRETENIR** les éléments d'ornementation en bois et en métal qui sont vulnérables à la pourriture et à la corrosion. Comme c'est le cas pour les revêtements et les saillies, les composantes de décor en bois doivent être peintes et non vernies.
- **ÉVITER** la surcharge décorative et les ornements trop élaborés sur des bâtiments traditionnels. À moins qu'il s'agisse d'une architecture éclectique, une recherche de simplicité sera habituellement plus compatible avec la sobriété des formes architecturales anciennes et sera aussi moins coûteuse à réaliser.

Maison ayant perdu l'ensemble de ses ornements, ce qui appauvrit le paysage bâti

Les couleurs

Le choix des couleurs occupe une place primordiale dans l'ornementation des bâtiments anciens. Bien que la couleur naturelle des matériaux comme la pierre et la brique puisse donner le ton, celle des autres matériaux comme le bois et les autres revêtements légers peints peut aussi avoir une incidence marquée sur le paysage bâti. Peindre un revêtement, une galerie ou un élément d'ornementation permet de renforcer l'aspect esthétique d'une maison en mettant en valeur les détails de son architecture.

Maison peinte de couleurs traditionnelles : blanc pour les murs et couleur foncée pour les éléments d'ornementation, Grondines

Maison peinte de couleur claire dont les ornements sont peints en blanc avec une touche de bleu, Portneuf

Maison utilisant trois principales couleurs s'agençant parfaitement, Pont-Rouge

LES COULEURS NATURELLES

Les couleurs d'antan découlaient souvent de l'ajout de pigments naturels aux enduits ou à la peinture, d'où leur nom évocateur : ocre jaune, blanc de plomb, oxyde de fer rouge, sang de bœuf, bleu de cobalt, brou de noix, noir de fumée, etc.

Certains manufacturiers de peinture ont conçu des chartes de couleurs d'antan, qui s'avèrent des guides intéressants pour les personnes souhaitant conserver l'authenticité de leur maison. Ces chartes sont basées sur des études portant sur les couleurs intérieures et extérieures des maisons anciennes du Québec.

La couleur permet de rehausser certains éléments, Saint-Thuribe

Les portes sont souvent peintes d'une couleur contrastante, Portneuf

Conseils pratiques concernant la couleur

- **UTILISER** un maximum de trois couleurs sur l'ensemble d'un bâtiment, en excluant la toiture. Par exemple, une couleur principale est appliquée sur les murs extérieurs, une deuxième couleur est réservée aux pignons et aux volets et une dernière est utilisée pour les détails architecturaux.
- **PEINDRE** les murs en blanc ou d'une couleur claire et lumineuse. Quant à la toiture, elle est généralement foncée, tout comme les éléments de relief et d'ornementation. À l'occasion, nous retrouvons l'effet contraire avec des murs foncés et des détails de couleur pâle. Les parties mobiles des fenêtres sont de couleur claire, ce qui crée un contraste avec le vitrage, que l'on perçoit très sombre de l'extérieur.
- **SOULIGNER** les détails architecturaux intéressants par la couleur. Les corniches, planches cornières et chambranles peuvent être peints de couleur contrastante afin qu'ils se démarquent des murs. Les éléments qui se projettent vers l'avant, comme les galeries et leurs ornements, sont habituellement peints en blanc.
- **ÉVITER** les teintes trop criardes (orange, rose, jaune serin, mauve, etc.) et les couleurs à la mode souvent éphémères, comme les couleurs fluorescentes. Créées à partir de pigments synthétiques, ces teintes ne conviennent pas aux maisons anciennes.
- Pour d'autres conseils sur la peinture du bois, **CONSULTER** le chapitre sur les revêtements de bois.

Ces deux maisons similaires de Deschambault et de Grondines présentent deux bonnes façons d'appliquer la couleur. Sur celle de gauche, la couleur foncée souligne certains détails, tandis que celle de droite utilise des couleurs moins contrastées. Tout dépend de l'effet recherché.

Maison peinte de couleur foncée dont les détails sont soulignés par des couleurs claires, Saint-Alban

Couleurs audacieuses ne convenant pas à toutes les maisons anciennes, Portneuf

Les couleurs très saturées de cette demeure alourdissent quelque peu son décor. Donnacona

LES DEVANTURES COMMERCIALES ET L'AFFICHAGE

Les bâtiments anciens à vocation commerciale, généralement présents en milieux urbain et villageois, possèdent quelques spécificités architecturales qu'il convient de respecter. Qu'ils aient été conçus pour recevoir des activités marchandes ou modifiés récemment pour satisfaire de nouveaux besoins, les magasins, boutiques, restaurants et autres commerces faisant partie de nos paysages bâtis méritent d'être traités avec soin.

Devantures commerciales avec vitrines, Donnacona

Les composantes d'un bâtiment commercial

LA DEVANTURE COMMERCIALE

Les bâtiments originellement destinés au commerce ont habituellement un rez-de-chaussée adapté à cette activité avec une entrée bien visible, des vitrines pour étaler la marchandise et des surfaces d'affichage. Tous ces éléments forment une devanture commerciale, qui doit s'intégrer à l'ensemble du bâtiment. Et lorsqu'un commerce doit occuper un bâtiment conçu à d'autres fins, une adaptation tout en douceur s'impose pour signaler la nouvelle fonction.

L'ENSEIGNE

La raison sociale de l'entreprise doit être visible et bien intégrée à l'architecture du bâtiment ancien. Qu'elle soit installée directement sur la façade, suspendue perpendiculairement à une potence, posée au sol sur un socle ou intégrée aux vitrines ou aux auvents, l'enseigne commerciale doit être bien adaptée au site, au bâtiment et au type de commerce, surtout en milieu patrimonial.

LA TERRASSE

Les commerces de restauration possèdent souvent une terrasse permettant à leur clientèle de profiter de la belle saison. L'ajout d'un tel espace devant ou à côté d'un bâtiment ancien doit répondre à certaines règles d'intégration afin de ne pas dénaturer l'architecture de celui-ci. De même, les auvents et parasols utilisés pour protéger de la pluie ou du soleil doivent être choisis avec doigté et localisés adéquatement pour s'intégrer harmonieusement au bâtiment ancien.

Enseignes suspendues à une potence, Deschambault

Terrasse aménagée devant une boulangerie, Deschambault

Les devantures commerciales

Dans la vie d'un bâtiment, les devantures commerciales du rez-de-chaussée sont susceptibles d'être modifiées souvent pour accommoder de nouveaux commerces ou pour être mises au goût du jour. Il faut toutefois éviter de modifier les ouvertures de façon importante et tenter de se restreindre à des interventions réversibles (changement de couleurs, d'enseignes et d'auvents) pour que la devanture demeure bien intégrée à l'ensemble de la façade.

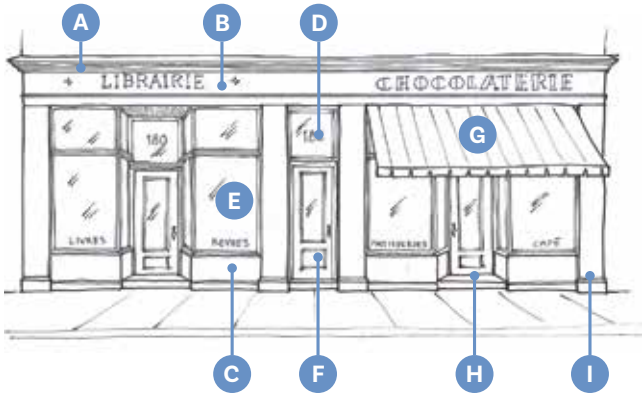

- A Corniche
- B Entablement servant de bandeau d'affichage
- C Base
- D Imposte
- E Vitrine
- F Entrée donnant accès à l'étage
- G Auvent en toile rétractable
- H Seuil
- I Pilastre

Édifice commercial, Donnacona

Édifice commercial, Saint-Raymond

Conseils pour les devantures commerciales

- **PRÉSERVER** et **RÉPARER** les vitrines et les portes anciennes lorsqu'elles sont encore présentes. Si elles ont disparu, **INTÉGRER** les nouvelles ouvertures au style et à la composition de la façade, soit de façon traditionnelle ou de manière contemporaine.
- **CONSERVER** les impostes vitrées au-dessus des vitrines et des portes ou les rétablir si elles ont été obstruées lors d'interventions précédentes afin de rétablir des proportions de façade harmonieuses.
- **EMPLOYER** des matériaux naturels comme le bois, la pierre ou la brique pour la base des vitrines et les interstices occupés par des pilastres. La base, particulièrement vulnérable aux chocs et aux sels de déglaçage, doit être composée d'un matériau durable et esthétique.
- **FAVORISER** des auvents rétractables en toile plutôt que des auvents fixes et rigides. Bien **INTÉGRER** les boîtiers ainsi que les attaches et choisir des couleurs qui s'agencent avec le reste de la façade.
- **UNIFORMISER** les devantures (matériaux, couleurs, modèles de portes et de vitrines) lorsque plusieurs commerces occupent une même façade et convenir d'une politique d'affichage quant à la position et à la dimension des enseignes.

COMMENT ADAPTER UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL AU COMMERCE?

Il est fréquent qu'un nouveau commerce s'implante dans un bâtiment existant ayant une fonction résidentielle. En l'absence de devanture commerciale pour signaler le nouveau commerce, il convient d'intervenir en douceur en ajoutant une ou deux enseignes et des auvents. L'agrandissement des ouvertures peut être une intervention acceptable pourvu qu'on respecte la composition d'ensemble et qu'on exécute le tout avec doigté et professionnalisme.

Les enseignes

L'affichage commercial est primordial pour augmenter la visibilité d'une entreprise ainsi que les produits qui y sont offerts. Le message doit donc être clair, concis et cohérent. Il faut également que l'enseigne soit esthétique, bien localisée et en harmonie avec l'architecture ancienne des bâtiments.

Enseigne à plat

Enseigne à plat

Enseigne suspendue à une potence accrochée au mur

Enseigne suspendue à une potence plantée dans le sol

Enseigne suspendue à une potence plantée dans le sol

Enseigne suspendue à une potence plantée dans le sol

Conseils concernant l'affichage commercial

- **CONCEVOIR** des enseignes de qualité, dont les formes, les dimensions, les matériaux, les couleurs et les textures s'intègrent à l'architecture du bâtiment. **FAVORISER** les éléments en relief (ex. lettrage) et prévoir un éclairage indirect et discret.
- **S'ASSURER** que l'affichage commercial respecte la réglementation municipale en ce qui a trait au nombre d'enseignes, à leurs dimensions, à leur surface totale et à leur hauteur.
- **LOCALISER** les enseignes à plat ou suspendues sur la devanture à des endroits qui n'entrent pas en conflit avec les composantes architecturales (ouvertures, saillies ou ornements). Le bandeau d'affichage au-dessus des vitrines est habituellement le meilleur endroit pour placer les enseignes. Ne jamais poser d'affiche sur les étages supérieurs, à moins que le commerce occupe plusieurs étages.
- **FAVORISER** une enseigne sur socle lorsque l'architecture du bâtiment n'est pas appropriée pour recevoir de l'affichage et qu'une marge de recul le permet. La qualité du support est aussi importante que celle de l'enseigne.
- **ÉVITER** les enseignes composées de boîtiers lumineux, les panneaux-réclames trop volumineux camouflant des composantes architecturales d'intérêt, les bannières temporaires, le lettrage publicitaire peint ou collé directement sur les murs extérieurs et les affiches de mauvaise qualité.
- **S'ABSTENIR** de surcharger les vitrines de lettrage et d'affiches publicitaires. La surface vouée à l'affichage ne devrait représenter qu'un faible pourcentage de la vitrine. De même, les auvents ne devraient pas être trop encombrés par l'affichage commercial.

Perte de contrôle en matière d'affichage avec enseignes disparates et mal positionnées. **À éviter**

Les terrasses

Très populaires en saison estivale, les terrasses aménagées devant les restaurants, les cafés et les bars participent à l'image du commerce et font partie d'un tout avec la devanture et l'affichage. Malgré leur caractère saisonnier et temporaire, les terrasses doivent être soignées, car elles sont souvent le premier élément que l'on voit du commerce, étant généralement situées devant le bâtiment.

AVANT
Cette résidence a fière allure. Comment aménager une terrasse sans dénaturer son architecture?

APRÈS
La galerie d'origine est conservée et une terrasse positionnée plus bas, en bordure du trottoir, vient affirmer la vocation commerciale du lieu.

Conseils concernant les terrasses

- **AMÉNAGER** la terrasse directement au sol ou sur une plate-forme située le plus près possible du sol dans le cas où le terrain est inégal ou en pente. **ÉVITER** les terrasses très hautes par rapport au sol. Dans le cas d'un grand dénivelé entre le rez-de-chaussée du bâtiment et le sol, **FAVORISER** une terrasse à mi-hauteur en camouflant le dessous de la plate-forme.
- **SOIGNER** les modèles de garde-corps qui entourent la terrasse et qui constituent l'élément le plus visible. Les garde-corps peuvent être en bois peint ou en métal, ajourés ou pleins, et agrémentés de boîtes à fleurs. **ÉVITER** les garde-corps préfabriqués en bois traité ou en contreplaqué.
- **HARMONISER** les éléments de mobilier (tables, chaises, parasols). **ÉVITER** les parasols affichant une marque de commerce ou une publicité. **CHOISIR** des couleurs et des textures en harmonie avec l'architecture du bâtiment ou la devanture commerciale.
- **PRÉVOIR**, dès la conception, les éléments accessoires comme les porte-menus, les chauffe-terrasses, les appareils d'éclairage et les comptoirs de service afin qu'ils s'intègrent harmonieusement à l'ensemble.
- **S'ASSURER** que les aménagements de la terrasse respectent la réglementation municipale, notamment en ce qui a trait à son implantation et à son empiètement sur l'espace public.

Terrasse d'un restaurant, Deschambault

Terrasse aménagée au sol, Deschambault

Terrasse de bar avec auvent, Saint-Casimir

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET LES BÂTIMENTS SECONDAIRES

Les composantes paysagères et les dépendances d'une propriété font partie d'un tout et contribuent à sa mise en valeur. Qu'ils soient en milieu villageois, de villégiature ou rural, ces aménagements possèdent des caractéristiques qui reflètent certaines traditions et certains principes. Les connaître et les respecter, c'est agrémenter notre parcelle et mieux occuper l'environnement immédiat de notre bâtiment principal en créant un cadre harmonieux où il fait bon vivre.

À chaque milieu, ses caractéristiques

Au sein même de la MRC de Portneuf, différents milieux aux caractéristiques particulières se côtoient. La position des bâtiments sur le terrain et le type d'aménagement paysager qu'on y trouve sont différents d'un milieu à l'autre. Bien les connaître permet d'intervenir en harmonie.

MILIEU VILLAGEOIS : parcelles relativement petites laissant de la place à la végétation. Maisons implantées près de la voie publique avec une marge avant réduite. Peu d'éléments de délimitation des terrains. Présence fréquente de bâtiments secondaires dans la cour arrière : garage, atelier, remise. Aménagements des terrains plus ou moins structurés.

MILIEU DE VILLÉGIATURE : parcelles bordant souvent le fleuve, un lac ou une rivière. Résidences ou chalets implantés face au plan d'eau pour profiter des vues vers celui-ci. Bâtiments secondaires liés à la villégiature : hangar à bateaux, kiosque, remise. Omniprésence de végétation et d'arbres matures pour créer de l'intimité. Aménagements simples et naturels avec allées sinueuses en gravier et préservation de la topographie.

MILIEU RURAL : grandes parcelles ou terres parsemées de constructions isolées et de bâtiments de ferme (grange-étable, hangar, garage, etc.) souvent éloignés du chemin. Aménagements naturels moins structurés. Allées d'accès en gravier. Présence d'arbres près de la maison et le long des allées, mais ce sont les champs en culture ou les boisés qui dominent.

MILIEU DE BANLIEUE : parcelles régulières de taille moyenne qui comprennent un parterre gazonné et aménagé en façade. Bâtiments alignés. Rare présence de clôtures ou de haies en façade, mais délimitation très forte sur les côtés et à l'arrière. Végétation plus ou moins mature selon l'âge des quartiers. Espace de stationnement en asphalte ou en pavé de béton. Terrasse, piscine et cabanon dans la cour arrière, à l'abri des regards.

Milieu villageois, Saint-Thuribe

Milieu de villégiature, Saint-Raymond

Milieu rural, Grondines

Milieu de banlieue, Saint-Marc-des-Carrières

Les aménagements paysagers

Les interventions en matière d'aménagement paysager visent à embellir ou à agrémenter l'environnement immédiat du bâtiment principal. Les terrains doivent être aménagés selon certaines règles et certains principes d'intervention afin de respecter les caractéristiques propres à chaque milieu d'intervention.

Maison mise en valeur par les aménagements paysagers, Deschambault

Résidence entourée d'un jardin aménagé, Donnacona

Écrin de verdure agrémentant une résidence ancestrale, Neuville

Conseils concernant les aménagements paysagers

- **EMPLOYER** des matériaux naturels pour l'aménagement de parterres et de jardins. En milieu patrimonial, l'usage de pierres plates ou de poussière de pierre pour les allées est préférable au béton, à l'asphalte et aux blocs de maçonnerie préfabriqués. Les éléments de mobilier, les clôtures et les tonnelles devraient être fabriqués en bois ou en fer forgé plutôt qu'à partir de métaux usinés ou de matériaux de synthèse comme le PVC.
- **S'ABSTENIR** de remblayer et d'aménager des talus et des murs de soutènement afin de conserver la topographie naturelle et le profil du site. Lorsqu'un mur de soutènement est nécessaire, utiliser des matériaux naturels comme la pierre. Éviter les murs de soutènement en béton, en blocs de béton ou en pièces de bois traité.
- **ÉVITER** d'aménager des aires de stationnement devant la propriété, en bordure de la voie publique. Aménager plutôt ces espaces sur le côté de la propriété ou à l'arrière de celle-ci. Veiller à ce que les espaces de stationnement et les voies de circulation respectent l'intégrité et la qualité des composantes du site et du voisinage par leur localisation, l'éclairage projeté et leur superficie.
- **RÉDUIRE** l'impact visuel des antennes, des soucoupes de télécommunication ainsi que des appareils d'aération, de ventilation et de climatisation, qui sont des éléments discordants sur des bâtiments patrimoniaux. On devrait les installer sur une façade arrière ou sur des bâtiments secondaires, ou tout simplement les camoufler.
- **AMÉNAGER** les piscines et les patios dans les cours arrière des propriétés. Des écrans de verdure, des murs légers en treillis et des pergolas permettent de minimiser l'impact visuel de telles installations. La même règle s'applique à d'autres éléments discordants comme des conteneurs à déchets ou des réservoirs de gaz propane, qui devraient être camouflés le plus possible sans nuire à leur accès.

La délimitation des terrains et la végétation

Les clôtures en bois ou en fer forgé, les murets en maçonnerie et les haies de végétaux permettent de délimiter une propriété de façon claire, tout en servant d'écran pour créer des zones d'intimité, de sécurité ou de confort dans les cours. Par ailleurs, la plantation de végétaux n'a pas seulement une fonction esthétique et ornementale, elle sert aussi à créer de l'ombre, à mettre en valeur des percées visuelles, à minimiser l'impact de certains équipements peu esthétiques (aires de stationnement, conteneurs à déchets) et à délimiter des zones à caractère privé.

Une clôture de perche et de grands arbres font partie des aménagements de cette propriété. Deschambault

Les haies de cèdre peuvent offrir de l'intimité à une propriété. Donnacona

Une rangée d'arbres et une clôture peuvent servir à délimiter élégamment une propriété. Portneuf

Conseils concernant la délimitation des terrains et la végétation

- **CHOISIR** un mode de délimitation du terrain adapté au milieu (villageois, de villégiature, rural ou de banlieue) où la propriété est située et à l'architecture du bâtiment principal. Le même type de clôture et le même matériau devraient être utilisés pour toute la propriété.
- **FAVORISER** des clôtures ajourées ou des haies de faible hauteur dans la marge avant des propriétés afin de conserver un contact visuel avec le bâtiment principal. Les clôtures et les haies peuvent cependant posséder une meilleure opacité et atteindre une hauteur plus importante dans la cour arrière pourvu qu'elles respectent la réglementation municipale en vigueur.
- **ENTRETENIR** avec soin les clôtures en bois ou en fer ornemental. Éviter les hautes palissades, les matériaux synthétiques comme le PVC ainsi que les clôtures en grillage à mailles losangées (type « Frost »), qui sont inappropriés dans des secteurs patrimoniaux.
- **CONSERVER** le couvert végétal existant et éviter l'abattage d'arbres en bonne santé, car ils contribuent à mettre en valeur les terrains et les bâtiments en plus de favoriser l'intégration de ces derniers au paysage naturel.
- **FAVORISER** la végétation aux surfaces asphaltées ou bétonnées. **ÉVITER** de surutiliser l'asphalte et le béton. Minimiser les espaces réservés au stationnement.
- Bien **DOSER** la présence de plantes grimpantes, comme la vigne ou le lierre, qui peuvent permettre aux bâtiments de se fondre dans la nature. Utiliser ce type de végétation avec prudence, car elle emprisonne l'humidité, ce qui peut altérer certains revêtements extérieurs tels le bois et la maçonnerie sur les murs moins exposés au soleil.

Les bâtiments secondaires

Les garages, cabanons et remises s'inscrivent en complémentarité avec le bâtiment principal. Leur architecture ressemble généralement à celle de la résidence et est conçue de façon à minimiser tout effet négatif sur la rue, l'ensoleillement de la cour, les vues et l'intimité des propriétés voisines.

Remise en bois qui reprend certains détails architecturaux de la résidence, Grondines

Garage traditionnel en bois, Saint-Gilbert

Garage-hangar situé dans la cour arrière d'une résidence, Saint-Alban

Conseils concernant les bâtiments secondaires

- **ASSURER** la préservation et la mise en valeur des bâtiments secondaires d'intérêt patrimonial en respectant leur volumétrie, leurs composantes, leurs matériaux et leur agencement d'origine.
- **HARMONISER** les bâtiments secondaires avec la résidence principale afin de créer une unité d'ensemble. Reprendre certains éléments architecturaux de la résidence (pente du toit, style architectural, couleurs, matériaux) pour que les bâtiments se ressemblent.
- **ENTRETENIR** les composantes architecturales d'intérêt comme les lanterneaux, les moulures et les ouvertures, qui participent au cachet du bâtiment secondaire.
- **DÉTACHER** le garage de la résidence existante. Le garage devrait être implanté de façon à réduire sa visibilité de la rue et son impact sur les bâtiments existants. Tenter de limiter l'impact visuel des portes de garage en les aménageant sur une façade ne faisant pas face à la rue ou, si ce n'est pas possible, en intégrant des portes au design plus soigné avec vitrage ou panneaux s'harmonisant au bâtiment principal.

Pour les bâtiments secondaires plus volumineux, comme cet atelier situé dans la cour arrière, veiller à les positionner pour dégager la cour du côté où ils causeront le moins d'ombrage possible.

LES BÂTIMENTS AGRICOLES

Les bâtiments agricoles constituent une part importante des paysages ruraux de la MRC de Portneuf. Les granges-étables anciennes et autres bâtiments liés à l'agriculture constituent un patrimoine agricole riche et diversifié. Ce patrimoine est toutefois fragilisé par les mutations qui se produisent dans l'industrie de l'agriculture et sa survie dépend en grande partie de l'entretien et de la réutilisation des bâtiments désuets ou abandonnés.

Grange-étable de grandes dimensions, Saint-Basile

Bâtiment agricole abritant plusieurs fonctions : grange, étable, poulailler et hangar, Pont-Rouge

Ancien poulailler bien entretenu, Saint-Léonard-de-Portneuf

FAIRE BON USAGE DES DÉPENDANCES AGRICOLES

Utiliser les bâtiments agricoles est l'une des clés pour assurer leur conservation. Grandement marqués par l'évolution des pratiques agricoles et l'inévitable besoin de productivité et de modernisation des fermes, les bâtiments agricoles anciens changent de fonction et s'adaptent à de nouveaux usages, parfois plus d'une fois au cours de leur vie utile.

L'une des solutions pour préserver des bâtiments est de les garder vivants, c'est-à-dire leur attribuer une fonction le plus longtemps possible. Lorsqu'un bâtiment cesse d'être utilisé, il commence à se dégrader. Dès lors, le manque d'entretien et l'abandon le guettent. Il faut donc s'assurer que les bâtiments demeurent utiles, que ce soit en conservant leur fonction d'origine ou en la modifiant. Les bâtiments agricoles anciens peuvent servir à entreposer toutes sortes de choses, abriter des élevages secondaires, être utilisés à des fins récréatives ou encore tenir lieu d'atelier ou de boutique pour vendre les produits de la ferme. Leur redonner une nouvelle vie augmentera leur longévité et leur permettra de participer à nos paysages culturels encore longtemps.

Un bâtiment inutilisé n'est pas entretenu et est voué à disparaître.

Trouver une nouvelle fonction, comme l'entreposage du bois de chauffage, est une bonne façon de conserver les bâtiments anciens. Rivière-à-Pierre

Les granges-étables

La grange-étable traditionnelle québécoise remplit deux principales fonctions : au rez-de-chaussée, l'étable loge le bétail et, au-dessus, la grange sert à entreposer le fourrage et le foin dont les bêtes se nourriront pendant la saison froide. Prenant différentes formes selon les époques, la grange-étable est souvent dotée d'annexes secondaires (silo, laiterie, porcherie, etc.) dans le but de limiter les déplacements de l'agriculteur.

Grange-étable en bois, Saint-Raymond

Grange-étable au revêtement différencié, Neuville

Grange-étable avec rez-de-chaussée en pierre, Saint-Basile

La grange-étable à toit à deux versants

Ce type de bâtiment est le plus fréquent et le plus ancien. Il découle directement des modèles architecturaux européens que les premiers arrivants français et britanniques ont reproduits et adaptés ici. La grange-étable à toit à deux versants est construite de la fin du 18e siècle jusqu'au début du 20e siècle. Ses pentes de toit peuvent varier sensiblement, mais ce type de bâtiment demeure toujours d'une grande simplicité, sans artifice ni décor ajouté.

Grange-étable à toit à deux versants droits, Portneuf

Grange-étable à toit à deux versants à base légèrement recourbée, Pont-Rouge

La grange-étable à toit brisé

À partir de la fin du 19e siècle, un nouveau modèle de grange-étable provenant des États-Unis connaît un grand essor dans les campagnes québécoises. La toiture de cette grange-étable est formée de deux versants « brisés » en leur centre, c'est-à-dire qu'ils possèdent chacun deux pentes différentes. Ce modèle, qui offre plus d'espace pour emmagasiner le foin, est largement diffusé dans les bulletins d'agriculture de l'époque. Dans les années 1910, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation fournit même des plans de ce modèle aux cultivateurs.

Grange-étable à toit brisé, Deschambault

Grange-étable à toit brisé, Neuville

Conseils concernant les granges-étables

- **RESPECTER** le profil et la forme de la toiture principale d'une grange-étable sans la modifier. Le toit constitue l'une des composantes les plus importantes qui assurent le caractère architectural de l'édifice. **ÉVITER** de multiplier les lucarnes et autres percements dans la toiture, ce qui modifierait l'apparence générale du bâtiment.
- **S'ASSURER**, lors d'un agrandissement, que la toiture de la nouvelle partie s'harmonise (profil, pentes, jonctions) avec celle du bâtiment existant. Ce conseil s'applique aussi aux matériaux, aux couleurs et aux autres composantes architecturales du bâtiment.
- **FAVORISER** des agrandissements et des ajouts dont la superficie et la hauteur ne dépassent pas celles du bâtiment d'origine, qui doit demeurer reconnaissable et continuer à dominer l'ensemble.
- **PRIVILÉGIER** des toits en appentis (un seul versant) pour les petits agrandissements. Ce type de toit peut prolonger la toiture principale du bâtiment en adoptant une pente moins prononcée ou prendre naissance sur le mur, sous le larmier de la toiture principale.
- **CONSOLIDER** la structure de la grange-étable dès qu'une déformation est visible sur le toit ou les murs. Que ce soit en raison d'une fondation qui s'enfonce, d'une charpente qui gauchit ou d'un toit qui s'affaisse, les bâtiments anciens ont souvent besoin d'appuis supplémentaires ou de contreventements. Agir rapidement permet d'éviter que les problèmes structuraux s'aggravent et mettent en péril le bâtiment.

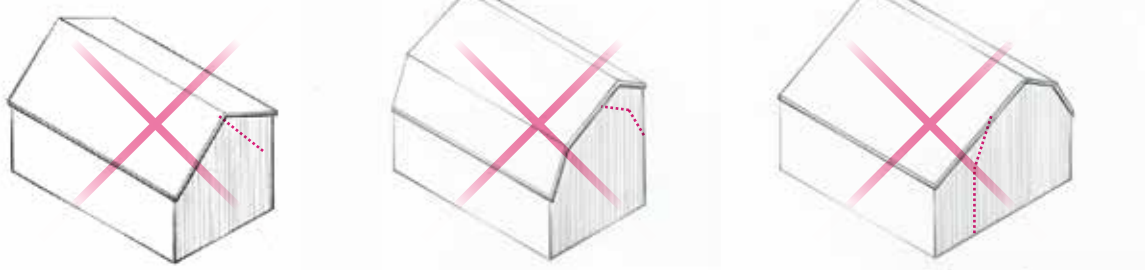

Modifier la forme originale du toit (correspondant à la ligne dans la partie ombragée) d'un bâtiment agricole ancien est inacceptable, car cette intervention irréversible modifie de façon importante la volumétrie caractéristique.

Grange-étable agrandie par le prolongement du toit, Saint-Basile

Bâtiments agricoles agrandis grâce à l'ajout d'appentis, Cap-Santé et Saint-Casimir

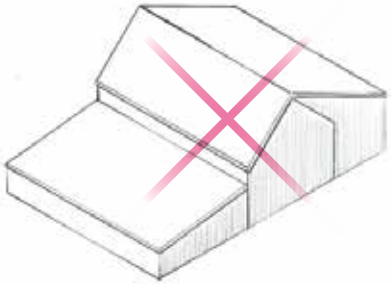

MAUVAISES FAÇONS D'AGRANDIR UN BÂTIMENT

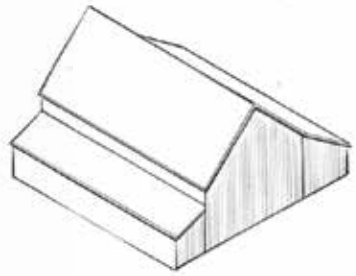

BONNES FAÇONS D'AGRANDIR UN BÂTIMENT

Les autres bâtiments agricoles

Outre les granges-étables, les fermes de la région sont composées de divers bâtiments secondaires remplissant une fonction particulière. Ils peuvent servir à abriter des animaux (poulailler, porcherie, bergerie, écurie), à conserver les denrées alimentaires (laiterie, caveau à légumes, silo, hangar à grain), à entreposer les outils et la machinerie (hangar, remise, garage, atelier, boutique) ou à transformer les produits de la ferme (fournil, four à pain, cabane à sucre). Ces bâtiments, qui ont souvent une architecture distinctive, font partie des « petits patrimoines » qui jouent un rôle primordial dans les paysages ruraux.

Boutique à outils octogonale, Grondines

Poulailler reconnaissable à ses nombreuses fenêtres, Cap-Santé

Four à pain, Deschambault

Hangar à machinerie, Pont-Rouge

L'implantation des bâtiments

L'implantation des bâtiments qui composent les fermes traditionnelles est habituellement motivée par des raisons fonctionnelles, pratiques et climatiques. La résidence est généralement située près de la voie publique, alors que les autres bâtiments sont disposés de manière à limiter les déplacements, à délimiter une cour où peuvent être effectuées différentes tâches extérieures et à offrir une protection contre les vents dominants tout en permettant de profiter du chauffage passif de l'ensoleillement. Les modèles d'implantation sont donc variés, mais ils favorisent souvent l'alignement des bâtiments et leur regroupement autour d'une cour. Lors d'un agrandissement ou de l'implantation d'une nouvelle construction, il est donc important de respecter la disposition existante des bâtiments afin que l'intégration se fasse en continuité.

Ferme traditionnelle formée de plusieurs bâtiments, Saint-Marc-des-Carrières

Caveau à légumes, Deschambault

Conseils concernant les autres bâtiments agricoles

- **CONSERVER** et **ENTRETENIR** autant que possible tous les bâtiments de ferme en tentant de trouver une fonction compatible avec leurs caractéristiques architecturales (dimensions, ouvertures, emplacement). **ÉVITER** de démolir un bâtiment, car cela pourrait nuire à l'harmonie et à l'unité d'ensemble d'une ferme.
- **FAVORISER** l'intégration des bâtiments secondaires et leur effet d'ensemble en uniformisant les formes de toit, les matériaux utilisés, les composantes architecturales et les couleurs.
- **TENIR COMPTE** des facteurs climatiques (vents dominants, ensoleillement, accumulations de neige) lors de l'implantation d'un nouveau bâtiment. **FAVORISER** également le regroupement des bâtiments afin de délimiter un espace ouvert à l'abri du vent.
- **PRIVILÉGIER** plusieurs bâtiments de petit ou moyen gabarit plutôt que de grands bâtiments massifs qui auraient un impact important sur le paysage. La grange-étable devrait dominer la ferme, tandis que les autres bâtiments agricoles sont traditionnellement plus petits.

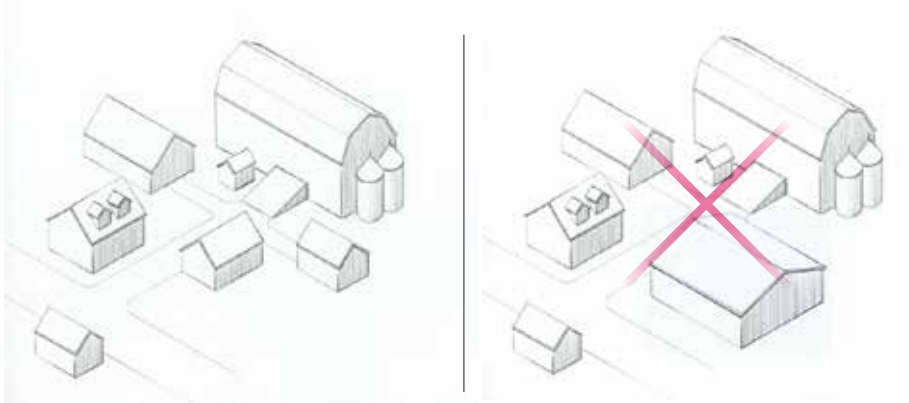

À droite, le nouveau bâtiment est trop massif et sa position en avant-plan, près du chemin, est inappropriée. Il serait préférable de construire un bâtiment de ce gabarit derrière la grange-étable.

Garage, Saint-Casimir

Hangar, Cap-Santé

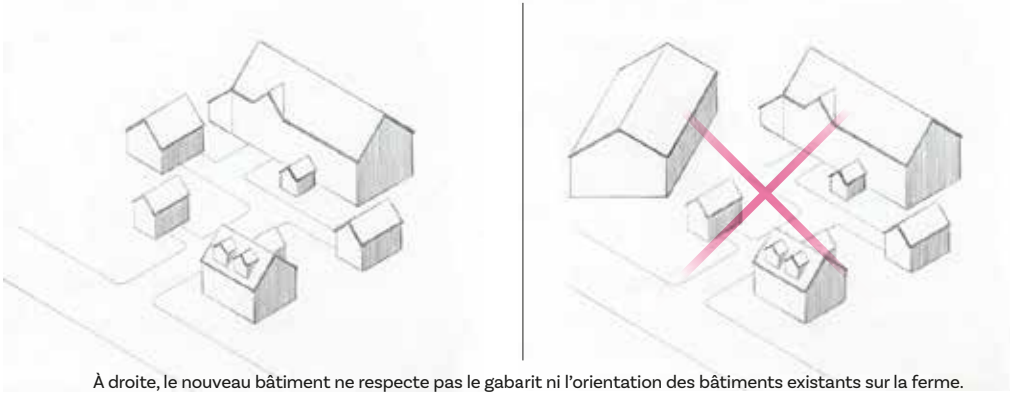

À droite, le nouveau bâtiment ne respecte pas le gabarit ni l'orientation des bâtiments existants sur la ferme.

Laiterie, Neuville

Fournil, Pont-Rouge

Les éléments architecturaux

Bien que les bâtiments agricoles de la MRC de Portneuf possèdent une architecture simple et dépouillée d'ornementation, ils sont composés de certains éléments récurrents qui définissent un patrimoine traditionnel propre au territoire québécois. Voici donc quelques-uns de ces éléments.

LES REVÊTEMENTS EN BOIS

La plupart des bâtiments agricoles anciens sont revêtus de planches de bois verticales. Autrefois badigeonnés de lait de chaux aux propriétés antiseptiques et antifongiques, les murs extérieurs en bois sont aujourd'hui laissés à nu la plupart du temps, ce qui les fait grisonner, puis noircir sous l'effet de l'humidité et du soleil.

LES OUVERTURES

Les portes et fenêtres permettant d'accéder aux dépendances agricoles, de les éclairer et de les ventiler ne jouent pas seulement un rôle fonctionnel, elles contribuent aussi au caractère de l'architecture agricole. D'une grande variété de formes et de dimensions, elles sont souvent encadrées de planches peintes de couleur contrastante. Les grandes portes de grange, à battants ou coulissantes sur rail, sont souvent peintes de couleurs vives.

LA QUINCAILLERIE

Les pentures, clenches, gonds, loquets et poignées font partie de la quincaillerie des portes de grange. Autrefois, ces composantes étaient fabriquées dans une boutique de forge. Il convient de les conserver et de les entretenir en s'assurant de leur bon fonctionnement (graissage) et en les protégeant avec des produits antirouille. Lorsqu'une porte est refaite à neuf, l'ancienne quincaillerie peut être récupérée.

LES GIROUETTES

Placée sur le faîte des bâtiments, la girouette tourne autour d'un axe pour montrer la direction des vents. Elle indique également les points cardinaux. Elle présente généralement la silhouette d'un coq, qui est découpé dans une plaque métallique. Les ferronniers d'art peuvent aujourd'hui réparer ou reproduire les girouettes d'autrefois.

Grange-étable entièrement en bois (toiture, murs, ouvertures) qui a besoin d'entretien, Grondines

Girouette au faîte d'un bâtiment agricole, Portneuf

Revêtue de bois, cette grange-étable est bien entretenue. Les ouvertures sont peintes de couleur contrastante. Neuville

Quincaillerie de porte

Portes de grange en bois peintes d'une couleur vive, Saint-Raymond

Porte dotée d'une imposte cintrée, Pont-Rouge

Conseils concernant l'architecture des bâtiments agricoles

- **ENTRETENIR** les revêtements de bois et éviter de recouvrir les murs des granges-étables et des autres bâtiments agricoles de tôle industrielle, qui ne devrait être réservée qu'aux toitures. Lorsqu'un bâtiment est déjà revêtu de tôle, un retour au matériau d'origine, souvent encore présent sous le parement métallique, est toujours souhaitable.
- **CHAULER** les planches extérieures ou les **RECOUVRIR** d'une peinture ou d'une teinture opaque pour éviter la dégradation prématurée du bois. **ÉVITER** les vernis et les teintures translucides, car ils ne protègent pas le bois des rayons ultraviolets du soleil qui font grisonner ce matériau. **REMPLACER** les planches pourries ou fendues permet également de tenir la structure à l'abri des intempéries et de l'humidité.
- **RÉPARER** les vieilles portes et fenêtres d'un bâtiment ancien plutôt que de les remplacer. Les sections des cadres qui sont pourries peuvent être remplacées, tout comme les verres abîmés. Les ouvertures et leur cadre sont habituellement peints d'une couleur contrastante par rapport aux murs.
- **ÉVITER** d'ajouter des ornements sur un bâtiment agricole qui n'en a jamais eu. **S'ABSTENIR** de peindre les murs de couleurs criardes. Les bâtiments agricoles de la région sont généralement sobres et devraient le demeurer.

Lanterneau, Deschambault

Portes coulissantes sur rail ornées de motifs, Saint-Léonard-de-Portneuf

Portes ajourées servant à l'aération de l'étable, Cap-Santé

Ouverture cintrée et lanterneau, Pont-Rouge

Fenêtre losangée, Cap-Santé

Des bâtiments en rondins

Quelques granges en rondins subsistent dans la partie ouest de la MRC de Portneuf, notamment à Saint-Casimir. Ce type de grange provient d'une technique de construction développée aux États-Unis et adoptée au Québec entre 1900 et 1940, qui consiste à construire les murs avec des bûches de bois noyées dans le mortier. En raison des brusques changements de température et du gel, qui ont pour effet de faire gonfler la structure et de faire bouger les bûches, cette technique n'a pas connu de succès au Québec. C'est pour cette raison qu'on trouve si peu de bâtiments qui en témoignent.

Grange-étable en rondins, Saint-Casimir

LES ÉTAPES D'UNE RÉNOVATION PATRIMONIALE

Partir du bon pied et suivre les étapes, voilà la clé d'un projet réussi! La plupart des travaux sur une maison ancienne nécessitent une bonne planification. De la reconnaissance du besoin jusqu'à la réalisation des travaux, plusieurs étapes importantes doivent être franchies. De plus, les travaux extérieurs sur un bâtiment nécessitent un permis délivré par la municipalité. Il est possible que certaines exigences municipales aient des répercussions sur les modèles ou les matériaux à privilégier. Il importe donc d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'acheter les matériaux ou les éléments architecturaux et d'entreprendre les travaux. Les étapes présentées dans les pages qui suivent peuvent servir de guide pour aider le propriétaire à bien planifier ses travaux, sans brûler les étapes.

La planification des travaux

L'improvisation et la rénovation ne font pas bon ménage. Pour s'assurer de réussir des travaux tout en économisant temps et argent, il vaut mieux s'y prendre à l'avance, planifier correctement les différentes étapes et faire les choix qui s'imposent au bon moment. Pour y arriver, il suffit de bien se renseigner avant d'entamer la démarche et de connaître la réglementation en vigueur.

NE PAS METTRE LA CHARRUE DEVANT LES BŒUFS

Dans le cas d'un bâtiment nécessitant de nombreuses interventions, il convient de planifier les différents travaux par étapes, étalées sur plusieurs années s'il le faut. Il est judicieux de débuter par les interventions les plus urgentes ou les plus lourdes (fondations, agrandissement, isolation, changement de fenêtres), qui demandent des travaux importants risquant d'altérer les revêtements ou certains détails. Il est pertinent de terminer par les travaux de finition (revêtements, ornementation, peinture) lorsque toutes les interventions majeures ont été réalisées.

ÉTAPE 1

Planification du projet

- Définir les besoins ou les problèmes à régler.
- Établir le budget disponible.
- S'informer sur l'histoire et l'évolution architecturale de la propriété pour laquelle on envisage des travaux. Cette information peut provenir de témoignages de personnes ayant vécu dans la maison, de photographies anciennes, de la fiche d'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Portneuf ou d'observations et de sondages effectués sur place. Une bonne connaissance du bâtiment permet d'intervenir en respectant son histoire.
- Prioriser les travaux à effectuer (entretien, remplacement d'éléments, réparations, agrandissement, etc.).
- Se renseigner auprès de la municipalité sur la réglementation existante (zonage, hauteurs et marges à respecter, etc.) ainsi que sur les principales exigences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire (Commission de protection du territoire agricole, plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), etc.).
- Se faire conseiller par la municipalité sur les orientations du projet, les prochaines étapes à suivre et les délais à prévoir.

ÉTAPE 2

Préparation du dossier et demande de permis à la municipalité

- Choisir et embaucher les professionnels de l'architecture et de l'aménagement requis par le projet.
- Photographier sous tous les angles le bâtiment sur lequel on intervient ou l'environnement dans lequel on s'implante afin de connaître le contexte et l'état actuels.
- Faire dresser les plans à l'échelle, avec les dimensions, des interventions à réaliser.
- Choisir les produits (matériaux de revêtement, profilés de tôle, modèles d'ouvertures, couleurs, etc.) en visitant les centres de rénovations et les sites Internet de fournisseurs.
- Faire préparer des soumissions par différents entrepreneurs ou fournisseurs.
- Monter le dossier à soumettre à la municipalité, qui doit comprendre : la description précise du projet; le certificat de localisation de la propriété; les plans à l'échelle de l'ensemble et de détails architecturaux; les extraits de catalogues ou de brochures de fournisseurs de même qu'une copie des soumissions (en cas d'hésitation entre deux modèles de composantes ou deux choix de matériaux, il est possible de présenter plus d'une option dans le dossier); les photographies du bâtiment ou du site.
- Déposer en bonne et due forme une demande de permis à la municipalité en fournissant le dossier complet et en acquittant les frais requis (variables selon les municipalités, le type d'intervention et l'envergure des travaux).
- Prévoir plusieurs semaines d'attente entre le dépôt d'une demande de permis et l'acceptation finale du projet. Le temps nécessaire à l'analyse du dossier varie selon sa complexité et le fait que le projet soit assujetti ou non à un règlement sur les PIIA. Il faut donc tenir compte de ces délais dans la planification du projet.

ÉTAPE 3

Cheminement de la demande

- Dès la réception de la demande, l'inspecteur municipal vérifie la conformité du projet avec les règlements municipaux. À cette étape, l'inspecteur pourrait contacter le propriétaire pour obtenir des précisions ou des informations supplémentaires. Dans la majorité des cas, lorsque la demande est jugée conforme, elle est acceptée et passe directement à l'étape 4.
- Si le projet est visé par un règlement sur les PIIA, il doit être analysé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) ou par le conseil local du patrimoine (CLP) de la municipalité pour vérifier s'il répond aux objectifs et aux critères de ce règlement. Le CCU ou le CLP fait par la suite une recommandation au conseil municipal et peut suggérer des conditions d'approbation au besoin. Le conseil municipal prend connaissance de la recommandation du CCU ou du CLP et adopte une résolution qui approuve ou désapprouve le projet.

ÉTAPE 4

Délivrance du permis et réalisation des travaux

- Au terme de ce processus et dans la mesure où le conseil municipal approuve le projet s'il est assujetti au règlement sur les PIIA, l'inspecteur municipal délivre le permis et en informe le propriétaire.
- Procéder à la signature des contrats avec les fournisseurs, entrepreneurs et ouvriers, si nécessaire.
- Acheter les matériaux et les composantes architecturales.
- S'assurer que toutes les mesures de sécurité sont mises en place avant de commencer les travaux.
- Amorcer et réaliser les travaux en toute quiétude.
- Le propriétaire dispose habituellement d'une période de 12 ou de 18 mois pour effectuer ses travaux. Après cette échéance, un renouvellement de permis est exigé. Advenant des modifications au projet autorisé, le propriétaire devra demander un nouveau permis.

Le cadre législatif

Diverses réglementations relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la conservation du patrimoine peuvent avoir un impact sur les bâtiments. Avant d'entreprendre des travaux, le propriétaire a la responsabilité de s'informer auprès de sa municipalité sur les lois et règlements qui s'appliquent.

LE RÈGLEMENT SUR LES PIIA

Une municipalité peut adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Ce type de règlement émet des objectifs et des critères qui visent à assurer la qualité et l'harmonie du milieu où s'applique le PIIA. Cela favorise de bonnes interventions sur les bâtiments et une meilleure insertion des nouvelles constructions dans une zone jugée d'intérêt patrimonial ou paysager. C'est le comité consultatif d'urbanisme (CCU) ou le conseil local du patrimoine (CLP) qui analyse les demandes de permis concernées par ce règlement. Il fait ensuite des recommandations au conseil municipal, qui prend la décision finale.

LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

La Loi sur le patrimoine culturel (LPC) permet au ministère de la Culture et des Communications du Québec de classer des sites et des immeubles patrimoniaux d'intérêt national dans le but de les protéger. La même loi permet aussi aux municipalités de citer des sites ou des bâtiments patrimoniaux qui ont un intérêt local ou régional. Dans un cas comme dans l'autre, les propriétaires de bâtiments protégés en vertu de la LPC doivent veiller à leur conservation. De plus, avant de réaliser une intervention qui modifie l'apparence de son bâtiment, le propriétaire doit obtenir un permis auprès de l'autorité qui a attribué le statut (ministère ou municipalité). Dans la MRC de Portneuf, les immeubles patrimoniaux classés ou cités sont plutôt rares et concernent surtout des bâtiments publics ou religieux. Or, d'autres bâtiments ou sites pourraient être protégés dans le futur et des paysages culturels pourraient même être désignés.

LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec vise, d'une part, à assurer la pérennité du territoire pour la pratique de l'agriculture et, d'autre part, à favoriser la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles. Ainsi, pour une propriété située dans une zone agricole, à moins d'une autorisation particulière prévue à la Loi, seules les fonctions directement liées à l'agriculture sont permises. Les activités résidentielles (à part la maison du propriétaire), commerciales, industrielles et institutionnelles sont donc interdites, ce qui restreint par le fait même les possibilités de conversion des bâtiments vacants.

Secteur assujetti à un PIIA, Grondines

Manoir de la Baronnie-de-Portneuf, immeuble patrimonial classé, Portneuf

Territoire agricole, Saint-Raymond

LES ANNEXES

LES RESSOURCES DISPONIBLES

Pour toute question concernant le patrimoine bâti, vous pouvez vous adresser à Éliane Trottier, agente de développement culturel à la MRC de Portneuf, au 418 285-3744, poste 128, ou à eliane.trottier@mrc-portneuf.qc.ca.

QUELQUES PUBLICATIONS SUR LE PATRIMOINE QUÉBÉCOIS ET LA RESTAURATION PATRIMONIALE

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME. ***Mieux comprendre le patrimoine architectural pour mieux le préserver : les styles architecturaux courants au Québec, guide de référence***, Montréal, AQU, 1999.

BERGERON, André. ***La rénovation des bâtiments***, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

BOLDUC, André (idée originale), et Marie DUMAIS (textes). ***L'art de restaurer une maison ancienne***, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2008.

DUFAUX, François. ***Façades et devantures. Guide de rénovation des bâtiments commerciaux***, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

LAFRAMBOISE, Yves. ***Belles maisons québécoises***, Montréal, Éditions de l'Homme, 2007.

LAFRAMBOISE, Yves. ***Intérieurs québécois : ambiances et décors de nos belles maisons***, Montréal, Éditions de l'Homme, 2003.

LAFRAMBOISE, Yves. ***La maison au Québec : de la colonie française au XX^{e} siècle***, Montréal, Éditions de l'Homme, 2001.

LAFRAMBOISE, Yves. ***L'architecture traditionnelle au Québec : glossaire illustré de la maison aux 17^{e} et 18^{e} siècles***, Montréal, Éditions de l'Homme, 1975.

LAFRAMBOISE, Yves. ***Restaurer une maison traditionnelle au Québec : 50 solutions pratiques***, Montréal, Éditions de l'Homme, 2008.

LESSARD, Michel, et Huguette MARQUIS (avec la collaboration de Gilles Vilandré et de Pierre Pelletier). ***Encyclopédie de la maison québécoise***, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972.

LESSARD, Michel, et Gilles VILANDRÉ. ***La maison traditionnelle au Québec***, Montréal, Éditions de l'Homme, 1974.

LONDON, Mark, Dinu BUMBARU et Cécile BAIRD. ***Guides techniques : couvertures traditionnelles, fenêtres traditionnelles, maçonnerie traditionnelle et revêtements traditionnels***, Montréal, Héritage Montréal, 1984-1986.

MARTIN, Paul-Louis. ***À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec***, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999.

MORIN, André, photographies de Christian LAMONTAGNE. ***Passion maisons***, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007.

RENY, Claude. ***Principes et critères de restauration et d'insertion : le patrimoine architectural d'intérêt public au Québec***, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1991.

ROY, Odile. ***Guide d'intervention. Conserver et mettre en valeur le Vieux-Québec***, Québec, Ville de Québec, 1998.

VILLE DE QUÉBEC. ***Guides techniques de la collection Maître d'œuvre***, Québec, Service de l'urbanisme, 1989, 15 fascicules.

QUELQUES RESSOURCES INTERNET

Action patrimoine : fiches techniques
www.actionpatrimoine.ca/outils/fiches-techniques/

Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)
www.maisons-anciennes.qc.ca

***Bien restaurer et aménager sa maison ancienne. Guide destiné aux propriétaires du Haut-Saint-François*, en Estrie**
www.haut-saint-francois.qc.ca/wp-content/uploads/2009/11/guide_restauration.pdf

Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)
www.sarp.qc.ca

Conseil du patrimoine culturel du Québec
www.cpcq.gouv.qc.ca

Fondation Rues principales
www.fondationruesprincipales.com

Guide des bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de Charlevoix
www.mrccharlevoixest.ca/media/9365/guide-des-bonnes-pratiques-pour-la-conservation-et-la-mise-en-valeur-des-batiments-agricoles-de-charlevoix.pdf

***Guide d'intervention en patrimoine* de la MRC de Charlevoix**
www.mrccharlevoix.ca/wp-content/uploads/2013/06/Guide-intervention-du-patrimoine.pdf

***Guide d'intervention en patrimoine bâti* de la région du Bas-Saint-Laurent**
www.mrcmatapedia.qc.ca/images/Upload/Files/centredocumentations/etudes/guide_intervention_patrimoine_bati.pdf

Guide d'intervention pour le patrimoine maskoutain
www.mrcmaskoutains.qc.ca/mrc/publications/guide-intervention-patrimoine-maskoutain

Guide *Mettre en valeur le patrimoine bâti de Shawinigan*
www.shawinigan.ca/Document/Fichiers%20PDF/Citoyens/Patrimoine/Guide%20intervention/guide_intervention_patrimoine.pdf

Le patrimoine bâti de Chaudière-Appalaches : un précieux héritage à préserver. Intervenir adéquatement sur une maison ancienne
www.ruralys.org/coffre/assets/ann_brochurele-patrimopine-b%C3%A2ti-de-chaudi%C3%A8re-appalaches.pdf

Maison Lamontagne
www.maisonlamontagne.com

Ministère de la Culture et des Communications du Québec, région de la Capitale-Nationale
www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=373

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada
www.historicplaces.ca/media/18081/81468-parks-s+g-fre-web2.pdf

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)
www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

Ruralys
www.ruralys.org

GLOSSAIRE ARCHITECTURAL

Aisselier
n. m. Pièce de bois décorative d'une galerie, souvent découpée ou ouvragée, située dans la partie supérieure d'un poteau à la jonction de l'auvent ou du toit.

Auvent
n. m. Petit toit en saillie, généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre ou une galerie devant une façade, permettant aux personnes de se protéger de la pluie ou du soleil. Syn. : avant-toit, marquise, pare-soleil.

Baie latérale
n. f. Ouverture verticale, généralement longue et étroite, juxtaposée à une porte ou à une fenêtre.

Balustrade
n. f. Ouvrage ajouré, habituellement formé d'une succession d'éléments verticaux (balustres, barrotins) supportant une main courante ou une tablette d'appui. La balustrade possède généralement une ornementation plus élaborée que le garde-corps. Syn. : garde-corps, rambarde, garde-fou, parapet.

Brisis
n. m. Partie inférieure, et généralement très abrupte, d'un versant de toit brisé ou mansardé, par opposition au terrasson. La ligne de brisis est l'arête séparant les deux pentes du versant.

Chaînage d'angle
n. m. Appareillage en pierre ou en brique incorporé à l'angle de deux murs pour en empêcher l'écartement. Le chaînage d'angle est souvent appliqué sur les murs comme simple élément décoratif sans fonction structurale.

Chambranle
n. m. Encadrement en pierre ou en bois, décoratif ou non, situé autour d'une porte ou d'une fenêtre.

Chevron
n. m. Dans la charpente d'une toiture, pièces de bois placées dans le sens de la pente du toit sur lesquelles est fixée la couverture. L'extrémité inférieure des chevrons est parfois apparente et ornementale.

Console
n. f. Moulure saillante en forme de volute, de « U » ou de « S », et qui sert de support à une corniche ou à un balcon.

Aisseliers

Auvent

Baies latérales

Balustrade

Brisis

Chaînage d'angle

Chambranle

Chevrons

Consoles

Corniche

n. f. Partie saillante qui couronne un mur ou un édifice, destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. La corniche, qui peut être décorée de moulures, de modillons ou de consoles, possède habituellement une fonction ornementale importante.

Épi

n. m. Ornement vertical décorant la crête ou le faîte d'un toit. Ex. : épi de faîtage.

Fronton

n. m. Couronnement d'un édifice ou d'une partie d'édifice constitué de deux éléments de corniche obliques se raccordant à la corniche horizontale pour former une structure triangulaire. Le fronton est parfois semi-circulaire.

Garde-corps

n. m. Ouvrage, ajouré ou non, servant à empêcher que des gens tombent d'un point élevé (pont, balcon, etc.). Syn. : garde-fou, balustrade, rambarde, parapet.

Imposte

n. f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.

Jupe de galerie

n. f. Écran généralement ajouré, fixé au pourtour de la galerie jusqu'au sol, destiné à cacher le dessous de l'ouvrage.

Lambrequin

n. m. Ornement finement découpé, en bois ou en métal, bordant le dessous d'un auvent de galerie. Syn. : feston, frange.

Lanterneau

n. m. Petite construction placée au faîte d'un toit, parfois ornementée, permettant d'éclairer et de ventiler par les côtés. Syn. : lanternon.

Larmier

n. m. Saillie d'un toit couvrant parfois une galerie, dont l'extrémité peut être recourbée, destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur. Syn. : débord de toit, avant-toit.

Corniche

Épi

Fronton

Garde-corps

Imposte

Jupe de galerie

Lambrequin

Lanterneau

Larmier

GLOSSAIRE ARCHITECTURAL (suite)

Modillon
n. m. Élément ornemental de forme cubique ou oblongue, placé de façon répétitive sous la saillie d'une corniche. Syn. : denticule.

Oriel
n. m. Construction vitrée en encorbellement faisant saillie sur un mur de façade, tel un balcon fermé. Syn. : logette.

Parapet
n. m. Mur à hauteur d'appui servant de garde-corps ou prolongement d'un mur camouflant un toit plat, qui sert parfois de support à des éléments d'ornementation.

Pilastre
n. m. Colonne plate engagée dans un mur et formant une légère saillie. Dans un chambranle de porte, les deux côtés sont appelés des pilastres.

Planche cornière
n. f. Planches de finition appliquées à l'angle de deux murs. Cet élément ornemental rappelle les poteaux corniers, qui avaient autrefois une fonction structurale dans les assemblages en bois pièce sur pièce.

Retour de corniche
n. m. Bout de corniche interrompue qui tourne l'angle d'un mur ou qui, dans un mur pignon, se retourne à la manière d'un fronton. Syn. : retour d'avant-toit, retour d'équerre.

Terrasson
n. m. Partie supérieure, et généralement à faible pente, d'un versant de toit brisé ou mansardé, par opposition au brisis.

Véranda
n. f. Galerie en bois fermée et vitrée, adossée à la façade d'une maison.

Volet
n. m. Panneau (de menuiserie ou de métal) placé à l'intérieur ou à l'extérieur, qui sert à protéger une fenêtre, à intercepter la lumière. Syn. : jalousie, persienne, contrevent.

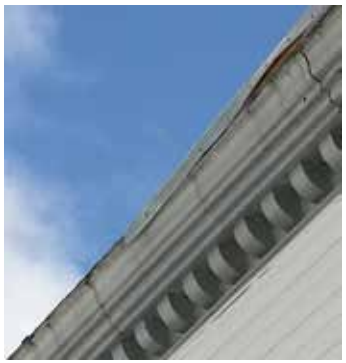
Modillons

Oriel

Parapet

Pilastres

Planche cornière

Retour de corniche

Terrasson

Véranda

Volet

Crédits

Ce guide a été réalisé par la MRC de Portneuf dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Portneuf.

Coordination

Éliane Trottier, agente de développement culturel, MRC de Portneuf

Recherche et rédaction

Martin Dubois, Patri-Arch

Marie-Ève Fiset, Patri-Arch

Photographies

Marie-Ève Fiset, Patri-Arch

Dessins

Martin Dubois, Patri-Arch

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision

Conception graphique

Mario Vallée, TacTac Espaces profitables

ISBN :

978-2-9811936-0-5 (v. numérique)

978-2-9811936-1-2 (v. imprimée)

Portneuf

Guide des bonnes pratiques pour le patrimoine bâti et paysager portneuvois

Ce guide contient des conseils et des suggestions destinés à tout propriétaire désirant réaliser des travaux sur sa maison ou sur un bâtiment secondaire ancien. Qu'il s'agisse d'entretien ou de travaux de restauration plus importants, ce guide vise à orienter le propriétaire vers les bonnes interventions afin de préserver ou d'améliorer la valeur patrimoniale de son bâtiment. Toutes les composantes architecturales extérieures d'un édifice sont prises en compte : fondations, murs, toiture, galerie, portes, fenêtres, lucarnes et éléments d'ornementation. Prendre soin de son patrimoine bâti, c'est une bonne façon de mettre en valeur les paysages de Portneuf.